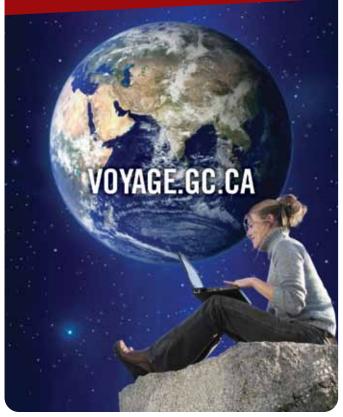
Services consulaires

Bon voyage, mais...

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES AUX VOYAGEURS CANADIENS 2010/2011



Bon voyage, mais...

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES AUX VOYAGEURS CANADIENS 2010/2011

Publié par Affaires étrangères et Commerce international Canada

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires gratuits de la présente brochure ou pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de Passeport Canada le plus proche, consultez le site Web des Services consulaires (www.voyage.gc.ca), écrivez à l'adresse enqserv@international.gc.ca ou téléphonez au 1-800-267-8376 (appels du Canada) ou au 613-944-4000.

Il est possible de se procurer cette publication sous d'autres formes, sur demande. *This document is also available in English under the title* Bon Voyage, But...

Les renseignements figurant dans la présente publication sont disponibles pour une utilisation personnelle ou publique non commerciale et peuvent être copiés, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission d'Affaires étrangères et Commerce international Canada. Nous demandons seulement que l'utilisateur fasse preuve d'une diligence raisonnable en s'assurant de l'exactitude des documents copiés, qu'Affaires étrangères et Commerce international Canada soit identifié comme le ministère source et que la copie ne soit pas présentée comme une version officielle des documents copiés, ni comme une copie faite en affiliation avec le Ministère ou avec son aval.

Tous les renseignements que renferme la présente brochure sont fournis « tels quels », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. Affaires étrangères et Commerce international Canada s'efforce toutefois de présenter des renseignements qui soient exacts au moment de la publication. À titre d'éditeur, le Ministère est le seul responsable de l'exactitude, de l'intégralité, de l'actualité et de la fiabilité de l'information donnée. Les renseignements contenus dans la présente brochure peuvent toutefois changer n'importe quand et sans préavis. Pour être sûr d'obtenir les renseignements les plus récents, veuillez consulter notre site Web ou les ressources mentionnées à la section « Sources d'information ». Nous encourageons également les lecteurs à faire leurs propres recherches et à consulter des spécialistes pour en savoir plus.

Dans la présente publication, le masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Affaires étrangères, 2010

No de cat. FR4-5/2010F ISBN 978-1-100-93418-1



TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE PARTIR	02
En quoi consistent les services consulaires canadiens?	03
Les agents consulaires offrent les services suivants	03
Les agents consulaires n'offrent pas les services suivants	05
Services consulaires d'urgence	06
AVANT DE PARTIR	0
Informez-vous	
Votre passeport canadien	
Avez-vous besoin d'un visa?	
Enfants voyageant seuls ou accompagnés	13
Femmes qui voyagent seules	
Voyager avec un conjoint du même sexe	14
Double citoyenneté	15
Voyageurs handicapés	18
Afin de protéger votre santé	20
Vous voyagez en voiture	24
Questions d'argent	25
Votre situation fiscale au Canada	
Soyez en règle avec les douanes canadiennes	26
Transport de matières dangereuses	27
DURANT LE VOYAGE	28
Précautions à prendre	28
Lois et coutumes à l'étranger	
Drogues illicites	31
Crimes et châtiments	31
Processus judiciaire	34
RETOUR AU PAYS	36
Taxe sur le transport aérien	36
Exemptions personnelles – Agence des services frontaliers du Canada	36
Renseignez-vous et déclarez	
Souvenirs illégaux	39
Votre santé	41
BUREAUX DU GOUVERNEMENT DU CANADA À L'ÉTRANGER	42
SOURCES D'INFORMATION	70

RENSEIGNEZ-VOUS **AVANT DE PARTIR**

Quoi de plus excitant que de laisser derrière nous les endroits familiers et de franchir des frontières inexplorées? Les voyages internationaux apportent leur lot de plaisirs, mais si vous partez sans vous être dûment informé ou préparé, ils peuvent aussi être source de problèmes et de soucis multiples.

2.384 km

Cette brochure vise à vous fournir les connaissances et les conseils dont vous avez besoin afin que vous puissiez voyager de manière responsable et en toute confiance, tout en évitant les embûches auxquelles vous pourriez faire face dans des pays étrangers. On y trouve aussi les services consulaires essentiels qui vous sont offerts partout dans le monde et un

11.672 km L

répertoire des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger où vous pouvez obtenir de l'aide. 6.729 km

15.897 km 😂 Renseignez-vous avant de quitter le Canada grâce aux informations essentielles offertes dans ce livret et n'oubliez pas d'emporter un exemplaire dans vos bagages.

EN QUOI CONSISTENT LES SERVICES CONSULAIRES CANADIENS?

Affaires étrangères et Commerce international Canada dispose d'un réseau d'environ 260 bureaux répartis dans 150 pays à travers le monde, où des agents consulaires sont prêts à aider les Canadiens qui voyagent, travaillent, étudient ou vivent à l'étranger.

Avant de guitter le Canada, il est important que vous sachiez quels services nous offrons à l'étranger et lesquels nous n'offrons pas, mais également que vous compreniez que les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger n'offrent pas tous le même niveau de

service. Des exemples de ces types de services sont donnés ci-dessous; toutefois, la liste n'est pas exhaustive. Le symbole \$ signifie que les services sont offerts movennant des frais.

LES AGENTS CONSULAIRES **OFFRENT LES SERVICES SUIVANTS**

SITUATIONS D'URGENCE

- Aider à organiser une évacuation en cas de guerre, de troubles civils ou de catastrophe naturelle, en dernier ressort (\$).
- Aider en cas d'urgence médicale, en fournissant une liste de médecins et d'hôpitaux de la région.





- Organiser votre évacuation médicale si les soins dont vous avez besoin ne sont pas offerts sur place (\$).
- Réconforter et aider les victimes de vol, d'agression sexuelle ou d'autres incidents violents.
- Fournir une aide consulaire dans les cas de disparition ou d'enlèvement d'enfant vers un pays tiers (voir notre publication Enlèvements internationaux d'enfants: guide à l'intention des parents).

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE

- Fournir une liste d'avocats de la région.
- Si vous voulez vous renseigner sur les lois et règlements du pays, ils peuvent vous indiquer des sources de renseignements.
- Si vous êtes arrêté ou détenu. ils s'efforceront de veiller à ce qu'on vous traite de façon équitable en vertu des lois du pays (voir notre publication Guide à l'intention des Canadiens emprisonnés à l'étranger).
- Légaliser un document (\$).

AUTRES QUESTIONS

- En cas de perte, de vol ou d'expiration de votre passeport, ou encore s'il est endommagé, vous en délivrer un nouveau (\$).
- Délivrer une attestation tenant lieu de certificat de non-empêchement au mariage à l'étranger (\$).
- Vous accorder un prêt d'urgence (sous réserve de certaines règles rigoureuses et seulement en dernier ressort) (\$).
- Virer des fonds (\$).
- Joindre votre famille ou des amis pour leur demander de vous envoyer de l'argent ou des billets d'avion.
- Avec votre permission. communiquer avec votre plus proche parent si vous avez eu un accident ou si vous êtes détenu par la police.
- Recevoir les demandes de citoyenneté.
- Fournir des conseils sur l'inhumation d'un Canadien à l'étranger ou vous aider quant au rapatriement de la dépouille au Canada.
- En cas de décès, prévenir votre plus proche parent.
- Dans le cas d'un crime présumé ou apparent, ou d'un

décès, si les circonstances semblent suspectes, demander aux autorités locales de mener une enquête.

LES AGENTS CONSULAIRES **N'OFFRENT PAS LES SERVICES SUIVANTS**

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE

- Intervenir dans des affaires juridiques privées.
- Donner des conseils juridiques.
- Faire vérifier en votre nom votre casier judiciaire.
- Verser un cautionnement. payer une amende ou des frais juridiques.
- Obtenir votre libération de prison.
- Prendre en charge un enfant enlevé.
- Faire respecter une ordonnance de garde canadienne à l'étranger ou obliger un autre pays à régler un litige portant sur la garde d'un enfant.
- Enquêter sur un crime ou un décès.
- Demander aux autorités. locales d'accorder un traitement de faveur à des Canadiens.

AUTRES QUESTIONS

- · Organiser un voyage.
- Vous offrir un dédommagement ou un remboursement pour les voyages annulés ou les retards.
- Payer des notes d'hôtel, des factures pour des services médicaux, des frais de déplacement ou d'autres dépenses.
- Entreposer des effets personnels ou chercher des objets perdus.
- Obtenir un permis ou une licence en votre nom, y compris un visa ou un permis de travail pour un autre pays.
- Vous aider à chercher un emploi.
- Vous aider à trouver un logement.
- Accepter du courrier en votre nom.
- Vous verser vos chèques de pension ou d'aide sociale.
- Célébrer un mariage.
- Payer pour l'enterrement, l'incinération ou le rapatriement de la dépouille d'un Canadien.
- Coordonner et payer les activités de recherche et de sauvetage pour retrouver un citoyen canadien porté disparu.

SERVICES CONSULAIRES D'IIRGENCE

Les services consulaires d'urgence sont assurés jour et nuit, sept jours par semaine. Si vous téléphonez en dehors des heures de bureau normales, votre appel sera automatiquement transféré à notre Centre des opérations d'urgence à Ottawa, où il y a en permanence un agent consulaire expérimenté, ou encore vous serez invité à laisser un message, afin que nous vous rappelions. Dans les deux cas, vous obtiendrez rapidement une réponse. Si vous laissez un message enregistré, assurez-vous d'être clair et de donner un numéro de téléphone complet ou une adresse complète afin que nous puissions vous ioindre.

À partir de certains pays, vous pouvez composer un numéro sans frais pour parler à un agent consulaire à Ottawa ou nous appeler à frais virés, en composant le **613-996-8885** (si ce service est offert dans le pays où vous vous trouvez).

Dans certains pays où le Canada n'a pas de bureau, les bureaux du gouvernement australien ou du gouvernement britannique vous fourniront une aide d'urgence. Ces bureaux, et possiblement ceux d'autres gouvernements étrangers, peuvent également communiquer en votre nom avec le bureau du gouvernement du Canada le plus proche.

Consultez les pages 42 à 69 pour la liste des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger.

PUBLICATIONS DES SERVICES CONSULAIRES



Vous prévoyez de voyager, d'étudier, de travailler ou de prendre votre retraite dans un autre pays? Nos publications gratuites vous aideront à voyager en toute sécurité, et à éviter les problèmes de santé et les ennuis à l'étranger.

Vous pouvez commander nos publications en composant le 1-800-267-8376 (au Canada) ou le 613-944-4000, ou encore les télécharger en vous rendant au site

WWW.VOYAGE.GC.CA

AVANT DE PARTIR

INFORMEZ-VOUS

Prenez le temps de vous renseigner sur la situation politique, culturelle et économique de votre destination. Apprenez au moins quelques expressions usuelles dans la langue du pays. Votre voyage sera grandement facilité si vous connaissez ne serait-ce que des rudiments de la langue.



Certains pays sont en guerre depuis longtemps, alors que d'autres connaissent des insurrections ou des troubles sporadiques. Renseignez-vous pour savoir si votre destination est reconnue comme étant dangereuse. Consultez notre site Web pour obtenir des conseils indispensables sur les voyages (voir l'encadré « Vous partez pour l'étranger? » à la page 12).

AVANT DE PARTIR, NOUS Vous recommandons de :

- noter les coordonnées des bureaux du gouvernement du Canada dans les pays que vous comptez visiter et de toujours les avoir avec vous (voir page 42 ou consulter le site www.voyage.gc.ca/ bureaux);
- remettre à votre famille ou à des amis un itinéraire et les coordonnées permettant de vous joindre pendant le voyage, ainsi que le numéro d'urgence d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (voir page 70).

Nos avertissements officiels à l'adresse www.voyage.gc.ca vous diront si votre destination présente des problèmes de sécurité. Votre assurance-voyage pourrait s'avérer nulle et non avenue si un avertissement a déjà été émis au moment de la réservation.

VOTRE PASSEPORT CANADIEN

Le passeport canadien est la seule pièce d'identité fiable et reconnue universellement pour les Canadiens. Si vous comptez voyager à l'étranger, assurez-vous que votre passeport ainsi que celui de chacun des membres de votre famille sont valides. Vous trouverez des formulaires de demande de passeport aux bureaux de Passeport Canada, dans les Centres Service Canada, dans les bureaux de Postes Canada ainsi que dans les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger. Il est aussi possible de télécharger les formulaires à partir du site Web de Passeport Canada, à www.passeportcanada.gc.ca.

À CHACUN SON PASSEPORT

Tous les voyageurs canadiens, y compris les enfants, doivent avoir leur propre passeport.

Cette mesure a pour but d'aider à protéger les enfants et à lutter contre les enlèvements. la prostitution et les migrations illégales. Il n'est plus permis de simplement ajouter le nom de l'enfant au passeport de l'un de ses parents. Avant de partir, n'oubliez pas de remplir la section « En cas d'accident ou de décès, prière d'aviser » (à la page 4) de votre passeport. Ces renseignements nous permettront de prévenir rapidement votre famille ou vos amis en cas d'urgence.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Les voyageurs canadiens devraient planifier à l'avance et demander un passeport avant de réserver leur place sur un vol international. Dans le but d'éviter les délais pour obtenir votre passeport, assurez-vous que votre demande est complète. Le délai nécessaire au traitement des demandes peut varier selon le volume de demandes recues et, dans certains cas, selon la complexité des vérifications habituelles et des contrôles de sécurité. Consultez le site Web de Passeport Canada pour connaître les délais de traitement les plus récents.





PRENEZ-EN BIEN SOIN!

Faites des photocopies de la page d'identification de votre passeport et de vos cartes d'identité, et gardez-les séparément des originaux durant le voyage. Pour plus de sécurité. laissez-en aussi une copie à un ami ou à un parent au Canada. Nous vous recommandons également d'emporter, en plus de votre passeport canadien, un acte de naissance ou un certificat de citoyenneté. En cas de perte de votre passeport, ces mesures simples pourraient permettre de le remplacer plus rapidement.

DATE D'EXPIRATION

Un passeport canadien est généralement valide pour une

période de cinq ans. Toutefois, un passeport délivré à un enfant de moins de trois ans n'est valide que pour trois ans. Avant de prendre des dispositions pour un voyage, vérifiez les dates d'expiration de votre passeport et de celui de chacun des membres de votre famille qui vous accompagne. Si le passeport expire dans les six mois qui suivent la date prévue de votre retour au Canada, renseignez-vous, au Canada, auprès de l'ambassade ou d'un consulat du pays où vous vous rendez, afin de savoir quelles sont les règles et restrictions en matière de validité et d'expiration des passeports. Certains pays vous refuseront l'entrée si votre passeport expire dans les six mois qui suivent.

VOUS PARTEZ POUR L'ÉTRANGER?

Prévoyez tout, même les imprévus!

Branchez-vous sur le monde et obtenez des renseignements sur quelque 200 destinations étrangères.

Nos Conseils aux voyageurs et nos Avertissements offrent des renseignements sur la sécurité, les lois et coutumes, les exigences d'entrée, les conditions sanitaires et d'autres aspects importants liés aux voyages.

Notre page **Enjeux internationaux** offre tout un éventail de renseignements sur les situations en évolution dans le monde, qui sont susceptibles d'affecter les Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger.

Nos Dernières nouvelles vous signalent quotidiennement par courriel les changements apportés aux Conseils aux voyageurs, aux Avertissements et aux Enjeux internationaux.

Nos autres **ressources en ligne** mettent l'accent sur diverses questions relatives au voyage, comme les documents essentiels, le transport, la citoyenneté et les urgences.

Où que vous alliez, où que vous soyez, visitez notre site Web:

WWW.VOYAGE.GC.CA

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN VISA?

Vous avez besoin d'un visa pour entrer dans certains pays. Les catégories de visas les plus courantes sont le visa d'affaires, le visa de travail. le visa d'étudiant et le visa de tourisme. Renseignezvous à ce suiet auprès de votre agence de voyages ou auprès de l'ambassade ou d'un consulat (au Canada) des pays où vous comptez vous rendre (visitez notre site Web pour consulter la liste des bureaux des gouvernements étrangers accrédités au Canada). S'il vous faut un visa, faites votre demande suffisamment à l'avance.

Certains pays ne vous laisseront entrer que si vous pouvez prouver que vous allez repartir et que vous disposez de suffisamment d'argent pour payer vos frais de séjour. Vous devrez présenter votre billet de retour ou un billet pour un autre pays, un relevé bancaire ou encore un visa montrant que vous prévoyez visiter un autre pays.

ENFANTS VOYAGEANT SEULS OU ACCOMPAGNÉS

Si une personne de moins de 18 ans voyage seule ou avec un seul de ses parents, ou avec un autre adulte, nous recommandons fortement qu'elle soit munie d'une lettre de consentement pour tout voyage à l'étranger. Ce document atteste que le parent qui a la garde légale de l'enfant, ses deux parents ou son tuteur légal, selon le cas, a ou ont autorisé le voyage.

Assurez-vous d'avoir les pièces d'identité requises (acte de naissance ou de baptême, passeport, carte de citoyenneté, fiche d'établissement ou certificat du statut d'Indien. etc.), pour vous-même et l'enfant qui voyage avec vous, ou pour l'enfant qui voyage seul, y compris les documents que pourrait exiger le pays de destination (documents relatifs au divorce, ordonnance de garde, etc.). Ces documents vous aideront aussi à prouver votre citoyenneté, votre statut de résident et vos droits de garde à votre retour au Canada.

Il est possible que les arrangements concernant la garde légale de vos enfants ne soient pas reconnus dans un pays étranger. Dans des cas extrêmes, votre enfant ou vous risquez même de ne plus pouvoir repartir. Avant votre départ, communiquez avec l'ambassade ou un consulat du pays où vous vous rendez, afin de vérifier quel est votre statut sur son territoire. Si vous avez des questions concernant la garde d'un enfant, communiquez avec la Direction de la gestion des cas consulaires d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, en appelant au 1-800-387-3124 (appels du Canada) ou au 613-943-1055.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez notre fiche intitulée *Conseils* pour voyager avec des enfants ou www.voyage.gc.ca/enfant.

VOYAGER AUX ÉTATS-UNIS Et au mexique

Vous devez être muni d'un passeport canadien valide pour toutes les visites aux États-Unis et au Mexique. Pour obtenir des renseignements plus détaillés à ce sujet, consultez le site Web de l'Agence des services frontaliers du Canada: www.asfc.gc.ca.

FEMMES QUI Voyagent seules

Notre brochure intitulée Voyager au féminin : Conseils pour la voyageuse vigilante et accomplie renferme une foule de renseignements destinés expressément aux femmes, notamment celles qui voyagent seules.

VOYAGER AVEC UN CONJOINT DU MÊME SEXE

Bien que le mariage de conjoints de même sexe soit légal au Canada, il n'est pas reconnu dans de nombreuses juridic-

tions. Les unions civiles entre partenaires de même sexe sont plus souvent reconnues. Un couple formé de personnes du même sexe qui se présente aux autorités frontalières d'un autre pays comme étant un couple marié pourrait se voir refuser l'entrée dans ce pays. De plus, certains pays considèrent les activités homosexuelles comme des infractions criminelles, passibles d'une peine d'emprisonnement ou de la peine capitale. Pour obtenir des renseignements précis sur le pays qui vous



intéresse, consultez nos Conseils aux voyageurs ou l'ambassade ou un consulat de ce pays au Canada.

DOUBLE CITOYENNETÉ

La législation canadienne permet aux Canadiens de détenir plus d'une nationalité. Cependant, votre citoyenneté canadienne pourrait ne pas être reconnue par l'autre pays dont vous êtes citoyen; les autorités pourraient empêcher le Canada de vous fournir une assistance consulaire, surtout si vous ne présentez pas votre passeport canadien pour entrer dans le pays en question.

Si vous êtes considéré comme un ressortissant du pays où vous voyagez, vous pourriez être obligé de faire le service militaire, de payer des impôts ou faire l'objet d'un contrôle poussé de la part des agents de l'immigration et des responsables de la sécurité. La double citoyenneté pourrait aussi causer des problèmes dans un pays tiers s'il y a de la confusion quant à la nationalité utilisée pour



entrer dans ce pays. Pour éviter toute surprise désagréable, vérifiez si vous, votre conjoint ou un autre membre de votre famille êtes citoyens d'un autre pays.

Si la législation du pays de destination le permet, le gouvernement du Canada recommande aux Canadiens détenteurs de la double nationalité d'utiliser leur passeport canadien et de se présenter comme ressortissants canadiens aux autorités de ce pays.

Il est impossible d'utiliser un certificat de citoyenneté canadienne au lieu d'un passeport canadien pour voyager à l'étranger. Un certificat de citoyenneté canadienne n'est pas un document de voyage. Le passeport canadien est le seul document de voyage et la seule pièce d'identité fiable et reconnue universellement aux fins des voyages internationaux. Les citoyens canadiens qui reviennent au Canada et qui, au lieu du passeport canadien, présentent d'autres documents, comme un certificat de citoyenneté canadienne, un acte de naissance, un permis de conduire délivré par une province canadienne ou un passeport délivré par un autre pays, peuvent s'attendre à des délais ou se voir refuser l'accès à bord par les compagnies de transport.

INSCRIPTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

Pourquoi s'inscrire?

Pour que nous puissions communiquer avec vous et vous aider en cas d'urgence à l'étranger ou vous informer d'une urgence au Canada.

Qui devrait s'inscrire?

Tous les Canadiens qui voyagent ou qui habitent à l'étranger.

En quoi le nouveau système est-il différent?

Le système amélioré vous permet de mieux gérer vos renseignements personnels* et d'en effectuer la mise à jour en ligne.

Que faire si je me suis déjà inscrit?

Si vous avez fait votre inscription avant le **14 décembre 2008, vous DEVEZ vous réinscrire** pour recevoir les mises à jour concernant la sécurité.

Comment s'inscrire?

Vous pouvez vous inscrire en ligne à www.voyage.gc.ca/inscription ou auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-267-6788 (au Canada et aux États-Unis) ou le 613-944-6788.

* Les renseignements fournis sont confidentiels et utilisés conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Si vous avez des questions concernant la double citoyenneté, communiquez avec le bureau du gouvernement du Canada le plus proche ou consultez notre brochure intitulée *La double citoyenneté*.

LES NOUVEAUX FILS RSS VOUS TIENNENT AU COURANT

Que se passe-t-il en République dominicaine, au Danemark ou à Djibouti? Obtenez les plus récentes informations sur les pays de votre choix grâce aux liens RSS, à: www.voyage.gc.ca/filsrss

VOYAGEURS HANDICAPÉS

Il est possible que certains pays n'offrent pas d'installations ou d'accès aux personnes avant une mobilité réduite, ou encore, qu'ils n'aient aucun service prévu pour répondre aux besoins spéciaux des malvovants, des malentendants et des personnes avant d'autres besoins particuliers. Pour obtenir des renseignements sur des questions comme les services gouvernementaux offerts aux voyageurs handicapés à l'étranger, les places de stationnement réservées aux personnes handicapées et les voyages avec un animal d'assistance, consultez la section « Foire aux questions » de notre site Web.



VOYAGER EN EUROPE

Les États membres de l'Union européenne (UE) (à l'exception de la Bulgarie, de Chypre, de l'Irlande, de la Roumanie, et du Royaume-Uni), de même que la Norvège, l'Islande et la Suisse, constituent l'espace Schengen, dont l'objectif est l'adoption de règles communes à l'égard des visas et des contrôles aux frontières extérieures.

Les contrôles frontaliers externes des neuf pays qui se sont joints à l'UE en 2004 (l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie) ont été abolis pour les déplacements par voie terrestre, aérienne et maritime. La Bulgarie, la Roumanie et Chypre ne font pas encore partie de l'espace Schengen.

Au sein de l'espace Schengen, les voyageurs canadiens n'ont pas besoin de visa pour les courts séjours (jusqu'à 90 jours par période de six mois), mais certains pays exigent qu'ils s'enregistrent auprès des autorités locales dans les trois jours ouvrables suivant leur arrivée. Au moment d'entrer dans l'espace Schengen, il est important de faire estampiller son passeport. L'absence de timbre apposé au point d'entrée dans l'espace Schengen pourrait causer des problèmes si les voyageurs ont par la suite affaire à la police locale ou à d'autres autorités partout dans l'espace Schengen.

Une amende ou une expulsion pourrait être imposée si un Canadien prolonge son séjour dans l'espace Schengen au-delà des 90 jours permis. Les Canadiens désirant y rester plus de 90 jours doivent obtenir un visa national de long séjour ou passer une période de 90 jours consécutifs hors de l'espace Schengen avant d'y entrer à nouveau.

Avant de partir du Canada, il importe de vérifier, auprès de l'ambassade ou du haut-commissariat de chacun des pays à visiter, les dernières conditions d'entrée en vigueur. Consultez nos Conseils aux voyageurs pour obtenir des renseignements sur chacun des pays.

AFIN DE PROTÉGER Votre santé

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

L'Agence de la santé publique du Canada vous recommande vivement, lorsque vous planifiez un voyage, d'obtenir des conseils médicaux éclairés avant votre départ. Adressezvous à une clinique de médecine des voyages ou à votre médecin au moins six semaines avant votre départ afin d'obtenir une évaluation de santé. Votre médecin évaluera vos besoins pour déterminer quels vaccins et quels traitements préventifs sont nécessaires, et quelles précautions vous pouvez prendre en voyage pour éviter d'être malade. N'oubliez pas que certains vaccins et certains médicaments préventifs peuvent prendre un mois ou deux avant de faire effet.

VACCINS, MÉDICAMENTS PRÉVENTIFS ET MESURES DE PROTECTION

Pendant un voyage à l'étranger, vous pourriez être exposé à des maladies infectieuses peu courantes au Canada. Selon votre état de santé, vos antécédents de vaccination et votre itinéraire, un professionnel de la santé pourra évaluer les risques auxquels vous serez exposé, vous indiquer si vous avez besoin de vaccins spéciaux et de médicaments préventifs (p. ex.: contre le paludisme) et vous renseigner sur les mesures de protection que vous devriez prendre. Vérifiez si vous êtes à jour pour ce qui est des vaccins courants (tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite, rougeole, oreillons et rubéole). Par ailleurs, pour entrer dans certains pays, il est possible que les voyageurs soient tenus de présenter un certificat prouvant qu'ils ont été vaccinés contre la fièvre jaune.

Si vous voyagez avec un bébé ou de jeunes enfants, vous devrez peut-être les faire vacciner selon un programme accéléré ou un programme spécial. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada, à **www.santevoyage.gc.ca**.

SIDA

Certains pays exigent des voyageurs la preuve qu'ils ont subi un test de dépistage du VIH. Si tel est le cas dans le pays où vous allez, assurez-vous d'obtenir les résultats du test avant votre départ.

MÉDICAMENTS

Si vous prenez des médicaments, assurez-vous d'en emporter plus qu'il ne vous en faut, au cas où votre absence se prolongerait plus longtemps que prévu. Emportez également un double de votre ordonnance, indiquant la dénomination commune et le nom commercial de vos médicaments, qui

vous servira en cas de perte ou de vol. De même, si vous portez des lunettes ou des lentilles de contact, emportez votre ordonnance afin de pouvoir les remplacer facilement, au besoin.

N'essayez pas de gagner de la place dans vos bagages en mettant tous vos médicaments dans le même contenant. Pour éviter tout problème aux douanes, laissez vos médicaments dans leur emballage d'origine étiqueté.

Certains médicaments en vente libre au Canada sont interdits dans d'autres pays ou ne peuvent y être obtenus que sur ordonnance. Renseignezvous pour savoir si la vente des médicaments que vous prenez est autorisée dans le pays où vous allez. Avant de vous rendre dans certains pays, il est également conseillé d'obtenir une note de votre médecin, précisant les raisons médicales de votre ordonnance et la dose prescrite.

20 www.voyage.gc.ca 21



Si vous utilisez des seringues pour une maladie comme le diabète, il est important d'en emporter une quantité suffisante. Il vous faut également un certificat médical attestant que ces seringues sont destinées à un usage médical.

ASSURANCE-MALADIE DE VOYAGE COMPLÉMENTAIRE

Ne comptez pas sur votre régime d'assurance-maladie provincial ou territorial pour régler la note si vous tombez malade ou si vous êtes blessé à l'étranger. Les frais engagés pour des soins de santé à l'étranger peuvent être élevés et il se peut que votre assurance ne couvre aucun des frais médicaux engagés à

l'étranger. Il vous incombe d'obtenir des renseignements auprès des autorités de votre province ou de votre territoire en matière de santé et de souscrire à une assurancemaladie complémentaire pour la durée de votre voyage dont vous devez bien comprendre les clauses.

Gardez avec vous toute la documentation sur vos assurances. Indiquez également à votre agent de voyages, à un ami ou à un parent au Canada, ainsi qu'à un compagnon de voyage, comment joindre votre assureur.

Votre régime d'assurancemaladie provincial ou territorial n'est plus valide si vous vivez à l'extérieur de la province ou

UN BON DÉPART

Le gouvernement du Canada a publié une nouvelle publication, intitulée *Un bon départ*, afin d'aider les voyageurs à préserver leur santé pendant un séjour à l'étranger. Vous y trouverez des renseignements importants qui vous aideront à comprendre les risques sanitaires liés aux



voyages, à prendre des mesures préventives avant, pendant et après un séjour à l'étranger, à faire face à une urgence sanitaire à l'étranger et à obtenir des services consulaires dans une telle situation.

Vous pouvez obtenir cette brochure en composant le 1-800-267-8376 (depuis le Canada) ou le 613-944-4000, ou la télécharger depuis : www.voyage.gc.ca.

du territoire au-delà d'une certaine période. Les Canadiens qui travaillent, étudient ou vivent à l'étranger pendant une longue période peuvent souscrire à une assurance-maladie personnelle. La couverture s'applique au titulaire de la police et aux personnes qui sont à sa charge. Les régimes d'assurance ainsi offerts comprennent une assurance-accident et une

assurance-maladie complètes, et prévoient notamment l'évacuation médicale en cas d'urgence ainsi que la protection relative aux risques de guerre. Bon nombre d'assureurs ont modifié les conditions générales relatives à la protection liée aux actes terroristes, à la guerre et aux troubles civils. Avant de quitter le Canada, veuillez vérifier auprès de votre



assureur si cela affecte votre police d'assurance.

Vous pouvez également souscrire à une assurance-voyage comprenant une protection en cas d'annulation ou d'interruption du voyage, et/ou une protection en cas de perte des bagages. Vous pouvez ainsi vous éviter de gros ennuis et des coûts imprévus.

ÊTES-VOUS PRÊT À RELEVER LE DÉFI?

Faites un voyage en ligne au moyen d'un jeu-labyrinthe, et voyez si vous êtes prêt à faire face à une urgence à l'étranger!

Consultez www.voyage.gc.ca/labyrinthe

VOUS VOYAGEZ EN VOITURE

N'oubliez pas que chaque pays a son propre code de la route. Dans certains pays, un conducteur peut être interrogé et détenu par la police, même s'il n'a eu qu'un accrochage mineur. Il se peut que vous ayez besoin d'un permis de conduire international, voire d'une assurance-automobile complémentaire, pour conduire à l'étranger. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez les Conseils aux voyageurs ou l'Association canadienne des automobilistes.

QUESTIONS D'ARGENT

La monnaie canadienne et les chèques de voyage en dollars canadiens sont rarement acceptés à l'étranger. Avant de quitter le Canada, informez-vous auprès d'une banque ou d'un agent de change pour savoir quelle devise vous devriez apporter en voyage.

Il est toujours conseillé d'avoir sur soi un peu de monnaie locale à l'arrivée dans un pays étranger, à moins qu'il ne soit illégal d'en importer la monnaie. Il est possible qu'il y ait des restrictions quant à la somme d'argent que vous pouvez apporter dans un autre pays ou que vous pouvez en sortir. Veuillez vous renseigner auprès de votre agent de voyages ou auprès de l'ambassade ou d'un consulat de ce pays au Canada, sur les règles régissant la devise de ce pays.

Sachez que votre carte de débit (carte de guichet automatique) ou votre carte

de crédit ne sera peut-être pas acceptée à l'étranger. Renseignez-vous auprès de votre banque sur les services de guichet automatique (bancaire) offerts dans d'autres pays.

Avant de partir, prenez des dispositions pour l'obtention de fonds supplémentaires, au besoin. Les voyages à l'étranger sont souvent plus coûteux que prévu.



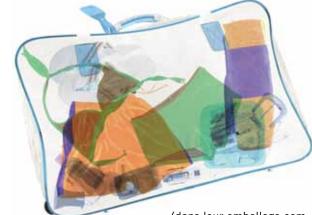
VOTRE SITUATION FISCALE AU CANADA

Si vous voyagez, travaillez ou résidez à l'étranger tout en gardant des liens de résidence avec le Canada, vous êtes généralement considéré comme un « résident de fait » à des fins fiscales. Toutefois. d'autres facteurs peuvent entrer en jeu; vous devriez par conséquent vous renseigner auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC), avant votre départ, afin d'éviter toute surprise désagréable. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la brochure de l'ARC intitulée Résidents canadiens qui séiournent à l'étranger (T4131).

SOYEZ EN RÈGLE AVEC LES DOUANES CANADIENNES

Avant de partir pour l'étranger muni d'objets de valeur, vous pouvez vous prévaloir du service d'identification offert gratuitement dans tous les bureaux de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez les publications de l'ASFC intitulées Je déclare ou Vous voyagez à l'extérieur du Canada.





TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les passagers n'ont pas le droit de transporter des marchandises dangereuses dans leurs bagages à main, leurs bagages enregistrés ou sur eux-mêmes, à bord d'un avion. N'oubliez pas qu'il est interdit de transporter des liquides, des gels ou des aérosols dans les bagages à main. Les seuls produits autorisés sont les produits médicaux et les accessoires d'hygiène, ainsi que les boissons alcoolisées

(dans leur emballage commercial). Les contenants de ces produits ne doivent pas dépasser 100 ml et doivent tenir dans un seul sac en plastique réutilisable transparent bien scellé, d'une capacité maximale d'un litre. Consultez le site Web de votre transporteur aérien ou celui de Transports Canada (www.tc.gc.ca/air) pour savoir ce que vous pouvez et ne pouvez pas emporter avec vous.

DURANT LE VOYAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

À l'étranger, appliquez les mêmes règles qu'au Canada, mais encore plus rigoureusement. Les étrangers courent habituellement plus de risques que les habitants de l'endroit; en fait, dans certains pays, ils sont particulièrement ciblés. Évitez de vous aventurer dans des endroits inconnus: vérifiez d'abord s'ils sont sûrs. Ne laissez jamais de boissons sans surveillance lorsque vous êtes dans un bar ou dans une boîte de nuit. N'acceptez ni consommation ni nourriture offerte par un inconnu; il est possible que ces boissons ou ces aliments contiennent de la drogue,

ce qui pourrait vous exposer au risque d'être victime de vol ou d'agression sexuelle. Ne faites pas monter d'autostoppeurs à bord de votre véhicule et ne franchissez jamais une frontière avec des personnes que vous venez de rencontrer. Surveillez vos bagages et assurez-vous qu'ils sont fermés à clé. Ne passez jamais la frontière avec quoi que ce soit, pas même une enveloppe, appartenant à quelqu'un



N'exposez pas de grosses sommes d'argent ni de bijoux coûteux en public. Utilisez une ceinture porte-billets ou une valise avec des compartiments secrets pour dissimuler vos objets de valeur.

N'oubliez pas de téléphoner chez vous de temps à autre, surtout si vous avez promis à votre famille ou à vos amis de le faire. Nous recevons tous les ans des milliers d'appels de la part de parents ou d'amis inquiets de ne pas avoir recu le coup de fil promis.

Inscrivez les numéros de vos chèques de voyage et de vos cartes de crédit sur une feuille que vous conserverez à part. Ne gardez pas ensemble votre passeport, vos billets de voyage, vos pièces d'identité, votre argent liquide, vos cartes de crédit et vos attestations d'assurance, sinon, vous risquez de ne plus avoir de pièces d'identité ou de fonds en cas de vol ou de perte.

Servez-vous du coffre-fort de l'hôtel. Ne laissez aucun objet de valeur dans votre chambre.

d'autre.



LOIS ET COUTUMES À L'ÉTRANGER

Quand vous voyagez ou résidez dans un pays étranger, familiarisez-vous avec son mode de vie et respectez ses lois, ses religions, sa culture, ses classes sociales et sa situation économique. Même si vous n'approuvez pas certaines croyances locales, rappelez-vous que vous n'êtes pas chez vous.

Dans bien des pays, une tenue vestimentaire conforme aux usages est très importante, tant pour les hommes que pour les femmes, et peut même être prescrite par la loi. Ceux et celles qui y dérogent risquent des sanctions parfois sévères.

Soyez particulièrement respectueux à l'égard des temples, des mosquées, des églises, des synagogues et autres lieux de culte. Bien souvent, leur accès est interdit aux étrangers ou est réservé aux adeptes de la religion concernée. Si vous voulez photographier des articles religieux, des bâtiments ou des habitants du pays, vous devriez d'abord demander la permission.

Ne photographiez jamais des installations militaires, des ports où se trouvent des navires de guerre ou encore des installations industrielles, comme des raffineries de pétrole. Vous risqueriez de vous faire confisquer votre pellicule et votre appareil, voire d'être pris pour un espion.

HISTOIRES VÉCUES

Tirez les enseignements des mésaventures vécues par de jeunes Canadiens qui ont été en contact avec de la drogue à l'étranger. Visionnez de nouvelles vidéos en ligne au lien suivant: www.voyage.gc.ca/ histoiresvecues

DROGUES ILLICITES

Même s'il est facile de se procurer des drogues à usage récréatif dans certains pays, leur achat, leur consommation, leur importation et leur exportation sont interdits pratiquement partout. L'achat ou la consommation de ces drogues, même s'il s'agit d'une pratique courante dans un pays donné, peut donner lieu à des accusations au criminel, à de lourdes amendes et à de longues peines d'emprisonnement. Si vous enfreignez la loi dans un autre pays, vous êtes assujetti au système judiciaire de ce dernier.

Choisissez avec soin vos compagnons de voyage. Ne franchissez jamais une frontière avec un autostoppeur ni comme autostoppeur. Bien que vous n'ayez sans doute rien d'illégal sur vous, il n'en est peut-être pas de même pour vos compagnons. Ne franchissez jamais les frontières avec un colis appartenant à un tiers. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section « Drogue et médicaments » de notre site Web.

CRIMES ET CHÂTIMENTS

Des milliers de Canadiens sont actuellement incarcérés à l'étranger pour diverses infractions. Les lois et coutumes des autres pays peuvent être très différentes de celles du Canada. Si vous commettez un crime, vous ne pourrez pas plaider l'ignorance.

Quand vous êtes dans un pays étranger, vous devez obéir à ses lois et règlements. La citoyenneté canadienne ne vous confère à cet égard aucune immunité.

PASSEPORT PERDU, VOLÉ OU ENDOMMAGÉ

Si votre passeport est perdu ou volé à l'étranger, vous devez immédiatement signaler l'incident au service de police local, ainsi qu'au bureau du gouvernement du Canada le plus proche. Pour obtenir un nouveau passeport, vous devez remplir un formulaire de demande, produire une preuve documentaire de votre citoyenneté canadienne (p. ex.: un acte de naissance ou un certificat de citoyenneté), une pièce d'identité à l'appui, fournir de nouvelles photographies, payer les droits exigés et remplir le formulaire PPTC 203 (*Déclaration concernant un passeport ou autre document de voyage canadien perdu, volé, endommagé, détruit ou inaccessible*).

Si vous retrouvez le passeport signalé comme perdu ou volé, vous devez le retourner immédiatement à Passeport Canada ou, si vous êtes à l'étranger, au bureau du gouvernement du Canada le plus proche. Ne tentez pas d'utiliser le document pour voyager, car vous rencontrerez des difficultés.

Vous pourriez subir d'importants retards aux points de contrôle des passeports si votre passeport est endommagé de quelque manière. Les transporteurs aériens pourraient notamment vous refuser l'accès à bord de leurs appareils. Afin d'éviter des incidents de la sorte, Passeport Canada recommande aux personnes ayant un passeport endommagé d'en demander un nouveau.



Les Canadiens peuvent être poursuivis devant les tribunaux canadiens pour certains gestes commis contre des lieux et des biens culturels de grande importance à l'extérieur du Canada. En plus des lois étrangères qui protègent le patrimoine culturel, la législation canadienne interdit désormais l'exportation illicite de biens culturels de certains pays, que ces biens soient ou non importés au Canada. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, rendez-vous à www.patrimoinecanadien.gc.ca/ voyage.

Si vous avez des ennuis, les agents consulaires canadiens en poste à l'étranger peuvent vous fournir une liste d'avocats ayant les compétences et l'expérience nécessaires, prévenir votre famille et vos amis, et veiller à ce que vous soyez traité avec équité conformément aux normes en vigueur dans le pays. Ils ne disposent cependant d'aucun pouvoir pour faire réduire une peine ou une amende qui vous serait infligée.

PROCESSUS JUDICIAIRE

Ne tenez jamais pour acquis qu'un autre pays a le même système judiciaire que le Canada. Le principe selon lequel « toute personne est innocente jusqu'à preuve du contraire » n'est pas universel. Si vous êtes accusé d'un crime, vous risquez d'être détenu pendant une période indéfinie, sans avoir la possibilité d'être libéré sous caution en attendant le verdict. Dans certains pays, vous risquez de ne pas avoir le droit de vous faire représenter par un avocat ou d'être jugé dans votre langue.

Certains pays ne reconnaissent ou ne respectent ni la liberté de religion, ni la liberté d'association et d'expression, ni la liberté de la presse, pas plus que l'égalité des sexes. Par exemple, il y a souvent présomption de culpabilité par association, et vous risquez d'être inculpé simplement pour vous être trouvé en compagnie d'une personne présumée ou reconnue coupable d'un crime.

Même si vous assistez en simple spectateur à une émeute ou à une manifestation, vous pouvez être pris dans une rafle au même titre que n'importe quel participant.

Si vous avez des ennuis avec la justice, mettez-vous immédiatement en rapport avec le bureau du gouvernement du Canada le plus proche. S'il vous est impossible de le faire vous-même, demandez à un tiers de le faire pour vous.

EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Il est illégal d'avoir des relations sexuelles avec des enfants, tant au Canada qu'à l'étranger. La plupart des pays étrangers appliquent rigoureusement les lois nationales pour enrayer l'exploitation sexuelle de leurs enfants par des visiteurs étrangers. Les Canadiens soupçonnés d'avoir commis de tels actes, ici ou à l'étranger, peuvent être accusés au titre du Code criminel du Canada (http://lois.justice.gc.ca). Toute condamnation pour ce type d'infraction entraîne une peine d'emprisonnement maximale de 14 ans. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la publication intitulée *Tourisme sexuel impliquant les enfants: c'est un crime*, disponible sur notre site Web.

RETOUR AU PAYS

TAXE SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

Certains pays imposent une taxe sur le transport aérien ou des frais de service à l'aéroport ou au point de départ. Avant de repartir, mettez de côté assez d'argent, dans la devise du pays, pour acquitter ces frais. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section « Conseils aux voyageurs » de notre site Web.

EXEMPTIONS PERSONNELLES -**AGENCE DES SERVICES** FRONTALIERS DU **CANADA**

Après toute absence du Canada de 24 heures ou plus, vous pouvez rapporter, en franchise de droits et de taxes, des marchandises d'une valeur totale de 50 \$CAN. II s'agit de l'exemption personnelle octrovée à tout vovageur. Celle-ci n'inclut cependant pas les produits du tabac et les boissons alcoolisées. Ces marchandises doivent yous accompagner au moment de votre arrivée à la frontière. Si la valeur totale des marchandises dépasse 50 \$CAN, vous ne pouvez pas vous prévaloir de cette exemption. Vous devez, dans ce cas, payer tous les droits sur toutes les marchandises que vous apportez.

Après toute absence du Canada de 48 heures ou plus, vous pouvez rapporter, en franchise de droits et taxes, des marchandises d'une valeur totale de 400 \$CAN. Ces marchandises doivent vous accompagner au moment de votre arrivée à la frontière. Elles peuvent comprendre des boissons alcoolisées et des produits du tabac: vous pouvez rapporter jusqu'à 1,5 I (52 oz) de vin, ou un total de 1,14 I (40 oz) de boissons alcoolisées, ou un maximum

de 8,5 l de bière ou d'ale. Les boissons alcoolisées sont des produits qui contiennent plus de 0,5 % d'alcool par volume. Veuillez noter que les limites d'âge imposées par les provinces s'appliquent aux boissons alcoolisées. Pour ce qui est des produits du tabac, vous pouvez rapporter jusqu'à 200 cigarettes, 50 cigares ou cigarillos, 200 baguettes de tabac et 200 grammes (7 oz) de tabac fabriqué si vous êtes âgé de 18 ans ou plus.

Après toute absence du Canada de sept jours ou plus, vous pouvez rapporter, en franchise de droits et de taxes, des marchandises d'une valeur totale de 750 \$CAN. Ces marchandises peuvent inclure des boissons alcoolisées. et des produits du tabac (voir ci-dessus). Seuls les produits du tabac et les boissons alcoolisées doivent obligatoirement vous accompagner au moment de votre arrivée. Pour calculer le nombre de jours pendant lesquels vous avez été absent, ne comptez

pas la date de votre départ du Canada, mais incluez celle de votre retour.

Si vous incluez des produits du tabac dans votre exemption personnelle, vous devrez payer un droit spécial sur ces produits, sauf s'ils portent la mention « Canada Duty Paid -Droit acquitté ». La Loi sur l'accise, 2001, limite aussi la quantité des produits du tabac qui peuvent être importés (ou possédés) par un individu à des fins personnelles si le produit du tabac n'est pas emballé et estampillé « Canada Duty Paid-Droit acquitté ». La limite en vigueur est de cinq unités de produits du tabac. Une unité de produits du tabac est composée de 200 cigarettes; 50 cigares; 200 g (7 oz) de tabac fabriqué ou de 200 bâtonnets de tabac.

Si vous avez des questions sur les marchandises que vous avez le droit de rapporter au Canada, communiquez avec le Service d'information sur la frontière de l'ASFC (voir page 70).

RENSEIGNEZ-VOUS ET DÉCLAREZ

Vous devez déclarer tout ce que vous avez acheté ou acquis à l'étranger, que ce soit pour vous ou qu'il s'agisse de cadeaux que vous offrirez à votre retour, ou encore de produits achetés dans les boutiques hors taxes au Canada ou à l'étranger. Conservez tous les reçus au cas où ils vous seraient demandés.

La brochure intitulée Vous voyagez à l'extérieur du Canada, publiée par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), indique ce que vous pouvez et ne pouvez pas rapporter au Canada après une absence de moins de un an. Lorsque vous rentrez au Canada après un séjour de plus d'une année à l'étranger, vous pouvez profiter de dispositions spéciales pour l'importation de vos articles ménagers et de vos effets personnels. Vous trouverez un complément d'information dans la brochure de l'ASFC

intitulée *Vous revenez vivre* au Canada. Pour obtenir des renseignements sur l'importation d'un véhicule, adressezvous à l'ASFC.

SOUVENIRS ILLÉGAUX

Il est illégal d'importer certains produits au Canada. Si vous prévoyez rapporter de la viande, des oeufs, des produits laitiers, des fruits et légumes frais, des plantes, des animaux ou des produits fabriqués avec de la peau ou des plumes d'animal, veuillez demander conseil à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au préalable, car vous pourriez ainsi vous éviter bien des ennuis. Pour avoir des renseignements à jour et précis sur les règles d'importation, consultez le Système

automatisé de référence à

l'importation (SARI) de l'ACIA à http://inspection.gc.ca/francais/imp/airsf.shtml.

Pour obtenir des renseignements sur l'importation d'armes, communiquez avec le Centre des armes à feu Canada.



Vous pouvez consulter une liste des produits interdits au Canada pour cause de risque pour la sécurité sur le site Web de Santé Canada, sous la rubrique « Sécurité des produits de consommation ».

Il existe plus de 30 000 espèces d'animaux et de plantes sauvages réglementées en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Une infraction à cette convention pourrait entraîner la saisie de votre achat, à laquelle pourraient s'ajouter une amende ou une peine de prison, ou les deux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec Environnement Canada.

Sachez également qu'il pourrait être défendu de rapporter au Canada des biens culturels. notamment des antiquités ou des fossiles, dont la vente ou l'exportation est interdite ou contrôlée par leur pays d'origine. Les contrevenants s'exposent à de lourdes peines, et l'article peut être confisqué et retourné dans le pays d'origine. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez consulter le ministère du Patrimoine canadien ou l'ambassade du pays où vous comptez vous rendre.

VOTRE SANTÉ

Si vous êtes mal en point ou si vous tombez malade à votre retour, consultez votre médecin. Dites-lui, sans attendre qu'il vous le demande, que vous avez habité ou voyagé à l'étranger; indiquez-lui aussi dans quel pays vous avez séjourné. De même, si vous avez été malade pendant votre voyage, consultez votre médecin au retour et décrivez-lui votre itinéraire ainsi que le traitement que vous avez reçu.



BUREAUX DU GOUVERNEMENT DU CANADA À L'ÉTRANGER

Voici une liste des bureaux du gouvernement du Canada, par pays, auxquels vous pouvez vous adresser pour obtenir une assistance consulaire. Dans les pages qui suivent, les numéros de téléphone sont précédés de l'indicatif de pays et de l'indicatif régional ou de l'indicatif de ville (entre parenthèses). Vous devez composer ces indicatifs si vous appelez du pays même. Si vous appelez d'un autre pays, yous devez dans certains cas composer un autre indicatif régional (ou un autre indicatif de ville); vous devez aussi composer le code local pour les appels à l'étranger, avant l'indicatif de pays et l'indicatif régional (ou l'indicatif de ville) du bureau que vous voulez joindre. Par exemple, si vous

téléphonez dans un pays étranger à partir du Canada, vous devez composer le « 011 » avant l'indicatif de pays. Toutefois, pour les appels à destination des États-Unis, des Bermudes et des Antilles, il suffit de faire le « 1 » avant l'indicatif régional. Si vous ne parvenez pas à joindre un bureau à l'étranger, veuillez vérifier les indicatifs auprès d'un téléphoniste.

Dans certains pays, vous pouvez utiliser un numéro d'appel sans frais pour joindre un agent consulaire à Ottawa. Toutefois, il est possible que ce numéro ne fonctionne pas si l'appel est fait par l'entremise de certains fournisseurs locaux de services téléphoniques, ou à partir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone public. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'utiliser une carte d'appel, de la monnaie ou des jetons. Il est également possible que des frais soient exigés pour les appels effectués à l'international.

Les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger ne sont pas tous ouverts les mêmes jours ni aux mêmes heures. Communiquez avec le bureau concerné pour connaître ses heures d'ouverture. Si vous n'arrivez pas à joindre ce bureau dans une situation d'urgence ou en dehors des heures ouvrables, téléphonez au 613-996-8885 (les appels à frais virés sont acceptés) ou appelez au numéro sans frais du pays concerné (s'il figure ci-dessous) pour joindre le Centre des opérations d'urgence à Ottawa.

Dans la liste qui suit, le symbole ¼ signifie qu'un

ACORES

Voir Portugal, Ponta Delgada

AFGHANISTAN

Ambassade du Canada, St. No. 15, House No. 256, Wazir Akbar Khan 39 (0) 799 742 800 kabul@international.gc.ca www.afghanistan.gc.ca bureau du gouvernement du Canada offre des services de passeport.

Le Canada a conclu des ententes avec plusieurs pays, afin d'offrir à leurs citoyens respectifs des services consulaires à certains endroits dans le monde. Dans la liste qui suit, le symbole indique qu'un bureau du gouvernement australien offre des services consulaires aux Canadiens présents dans ce pays.

Les renseignements qui figurent dans la liste qui suit peuvent changer. Vous trouverez une version à jour de cette liste de bureaux, qui comprend également leurs adresses postales, à l'adresse www.voyage.gc.ca.

AFRIQUE DU SUD

Durhan

Consulat du Canada, Suite 9, Maison Tinsley, 225, rue Musgrave (coin des rues Musgrave et St Thomas), Berea, Durban, 4001

7 27 (31) 202 3432 rmcelligott@telkomsa.net

Johannesburg

Bureau commercial du Haut-commissariat du Canada, Place Cradock, 1er étage, 10, rue Arnold (près de l'ave. Cradock), Rosebank, Johannesburg, 2196 **27** (11) 442-3130 jobrg@international.gc.ca

Pretoria

Haut-commissariat du Canada, 1103, rue Arcadia, Hatfield, Pretoria, 0083 **27** (12) 422-3000 pret@international.gc.ca Numéro sans frais partout en Afrique du Sud: 0800-992-773 www.afriquedusud.gc.ca

ALBANIE

Consulat du Canada, Rr. Deshmoret e 4 Shkurtit, Pallati i Ri mbrapa Akademise se Arteve, Kati II, Tirana **355** (4) 225-7274. -7275 canadalb@canada.gov.al

ALGÉRIE 🛂

Ambassade du Canada, 18, rue Mustapha Khalef, Ben Aknoun, Alger **213 (0) 770-083-000** alger@international.gc.ca www.algerie.gc.ca

ALLEMAGNE

Berlin 🋂

Ambassade du Canada, Leipziger Platz 17, 10117 Berlin **2** 49 (30) 20 31 24 70 brlin-cs@international.gc.ca

Düsseldorf 🧺

Consulat du Canada, Benrather Strasse 8, 40213 Düsseldorf

2 49 (211) 17 21 70 ddorf@international.gc.ca

Munich 🤽

Consulat du Canada, Tal 29, 80331 Munich

2 49 (89) 21 99 57 0 munic@international.gc.ca

Stuttgart 🛂

Consulat du Canada, Lange Strasse 51,

70174 Stuttgart **7** 49 (711) 22 39 67 8 stuttgart@canada.de www.allemagne.gc.ca

ANDORRE

Voir Espagne, Madrid

ANGOLA

Consulat du Canada, Rua Rei Katyavala 113. Luanda **244** 222 448-371, -377, -366 consul.can@angonet.org

ANGUILLA

Voir Barbade

ANTIGUA-ET-BARBUDA

Voir Barbade

ARABIE SAOUDITE

Djeddah

Consulat du Canada, Tour Ali Reza, 11e étage, rue Madina, Djeddah **2** 966 (2) 653-0597, -0434 canada.consulate.jeddah@nazergroup.com Riyad 🋂 Ambassade du Canada, Enceinte

diplomatique, Riyad **7** 966 (1) 488-2288 ryadh@international.gc.ca www.arabiesaoudite.gc.ca

ARGENTINE 🛂

Ambassade du Canada, Tagle 2828. C1425FFH Buenos Aires **54** (11) 4808-1000 bairs-cs@international.gc.ca www.argentine.gc.ca

ARMÉNIE

Consulat du Canada. 1. rue Amirian. Hôtel Marriott, bureau 306, Erevan **374** (10) 56-79-90 concda@gmail.com

ARUBA

Voir Curação

AUSTRALIE_ Canberra 🛂

Haut-commissariat du Canada, ave. Commonwealth, Canberra, ACT 2600

7 61 (2) 6270-4000 cnbra@international.gc.ca

Melbourne

Consulat du Canada, 101, rue Collins, 27e étage, Melbourne, VIC 3000

2 61 (3) 9653-9674

Perth

Consulat du Canada, 267 St. George's Terrace, 3e étage, Perth, WA 6000

7 61 (8) 9322-7930

Sydney 🋂

Consulat général du Canada, 111, rue Harrington, 5e étage, Édifice Quay West, Sydney, NSW 2000

2 61 (2) 9364-3000 sydny@international.gc.ca Numéro sans frais partout en Australie : 0011-800-2326-6831 www.australie.gc.ca

AUTRICHE 🛂

A-1010. Vienne **43** (1) 531-38-3000 Numéro sans frais: 00-800-2326-6831 vienn-cs@international.gc.ca www.autriche.gc.ca

Ambassade du Canada, Laurenzenberg 2,

AZERBAÏDIAN

Voir Turquie, Ankara

BAHAMAS

Consulat du Canada, Shirley Street Plaza, Nassau **7** (242) 393-2123. -2124

Numéro sans frais: 1-881-949-9993 cdncon@bateInet.bs

BAHREÏN

Consulat du Canada, Tour Al Jasrah, 12e étage, Édifice no. 95, route 1702, Quartier 317, Secteur diplomatique, Manama **2** 973 17 536270

Numéro sans frais: 800-00-732 canadabh@batelco.com.bh

BANGLADESH 🛂

Haut-commissariat du Canada, ch. des Nations Unies, Baridhara, Dacca **3** 880 (2) 988-7091/2/3/4/5/6/7 dhaka@international.gc.ca www.bangladesh.gc.ca

BARBADE

Haut-commissariat du Canada, Bishop's Court Hill, St. Michael, C.P. 404, Bridgetown BB11113 **1** (246) 429-3550 bdgtn@international.gc.ca

BÉLARUS

Voir Pologne

www.barbade.gc.ca

BELGIQUE

Anvers (Antwerpen)

Consulat du Canada, Sint Pietersvliet, 15, B-2000 Antwerp

32 (3) 220-0211

Bruxelles 🧺

Ambassade du Canada, ave. de Tervuren 2, 1040, Bruxelles

2 32 (2) 741-0611

bru@international.gc.ca

Numéro sans frais partout en Belgique : 00-800-2326-6831

www.belgique.gc.ca

BELIZE

Consulat du Canada, 80, promenade Princess Margaret, Belize City

BÉNIN

Unité d'appui à la Coopération canadienne, Haie Vive, derrière Tri-postal et aéroport de Cotonou

229 21-30-24-79 alcona ade@yahoo.fr

BERMUDES

Consulat du Canada, 73, rue Front, 4º étage, Hamilton HM 12 (441) 292-2917 Numéro sans frais : 1-800-387-3124

BIRMANIE THE

Ambassade d'Australie, 88, ch. Strand, Rangoon

BOLIVIE

Ambassade du Canada, 2678, Calle Victor Sanjinez, Edificio Barcelona, 2º étage, Plaza España (Sopocachi), La Paz \$\oldsymbol{\text{T}} 591 (2) 241-5141 lapaz@international.gc.ca

BONAIRE

Voir Curação

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Voir Hongrie

BOTSWANA

Consulat du Canada, Mokolwane House, Fairgrounds, Gaborone 267 390-4411 canada.consul@info.bw

BRÉSIL

Belo Horizonte

Consulat du Canada (Edifício Lumiere: Hospital de Olhos Dr. Ricardo Guimarães), Rua da Paisagem 220, 3º étage, Vila da Serra, Belo Horizonte

5 55 (31) 3047-1225

consul.belo@canada.org.br

Brasilia 🋂

Ambassade du Canada, Setor de Embaixadas Sul, Av. das Nações, Quadra 803, Lote 16, 70410-900 Brasília, D.F.

55 (61) 3424-5400

brsla@international.gc.ca

Rio de Janeiro

Consulat général du Canada, Av. Atlântica 1130, 5º étage, Copacabana, 22021-000 Rio de Janeiro

55 (21) 2543-3004

rio@international.gc.ca

São Paulo 🋂

Consulat général du Canada, Centro Empresarial Nações Unidas - Torre Norte, Av. das Nações Unidas, 12901, 16º étage, 04578-000 São Paulo 55 (11) 5509-4321 spalo@international.gc.ca Numéro sans frais partout au Brésil : 0-800-891-6614 www.bresil.gc.ca

BRUNÉI DARUSSALAM

Haut-commissariat du Canada, 5° étage, Édifice Jalan McArthur, no. 1, Jalan McArthur, Bandar Seri Begawan ☎ 673 (2) 22-00-43 bsbgn@international.gc.ca www.brunei.gc.ca

BULGARIE

Voir Roumanie

BURKINA FASO 🋂

Ambassade du Canada, 586, rue Agostino Néto, Ouagadougou 226 50-31-18-94 ouaga@international.gc.ca www.burkinafaso.gc.ca

BURUNDI

Consulat du Canada, 4708, boul. de l'Uprona, Bujumbura 257 22 24-58-98

bujumbura@canadaconsulate.ca

CAÏMANS (ÎLES)

Consulat du Canada, 3º étage, Landmark Square, bureau 3F, 64 Earth Close, Seven Mile Beach

(345) 949-9400

cdncon.cayman@candw.ky

CAMBODGE III

Ambassade d'Australie, 16B, rue de l'Assemblée nationale, Sangkat Tonle Bassac, Khan Chamkamon, Phnom Penh \$\opplus\$ 855 (23) 213 470 australian.embassy. cambodia@dfat.gov.au www.cambodia.embassy.gov.au (anglais seulement)

CAMEROUN

Douala

Consulat du Canada, a/s PRO-PME, 68, ave. Charles-de-Gaulle, Bonanjo, Douala 237 3343-2934

consulatdouala@propme.com

Yaoundé 🫂

Haut-commissariat du Canada, Immeuble Stamatiades, Place de l'Hôtel de Ville, Yaoundé

237 2223-2311 yunde@international.gc.ca

www.cameroun.gc.ca

CAP-VERT

Voir Sénégal

CHILI

Antofagasta

Consulat du Canada, José Toribio Medina 146, app. 601, Antofagasta

56 (55) 24-7652

honcon.canada.antofagasta@gmail.com *Concepción*

Consulat du Canada, Caupolicán 245, Chiguayante, Concepción

56 (41) 236-9705

honcon.canada.concepcion@gmail.com

Santiago 🋂

Ambassade du Canada, Nueva Tajamar 481. Torre Norte. 12e étage. Las Condes. Santiago

56 (2) 652-3800 stago@international.gc.ca www.chili.gc.ca

CHINE

Beijing 🛂

Ambassade du Canada, Section des services consulaires, 19 Dongzhimenwai Dajie, District Chao Yang, Beijing 100600 **2** 86 (10) 5139-4000

beijing.consular@international.gc.ca www.beijing.gc.ca

Chongging

Consulat du Canada, pièce 1705, Tour Metropolitan, Wu Yi Lu, District Yu Zhong, Chongging 400010 **7** 86 (23) 6373-8007

chong@international.gc.ca www.chongqing.gc.ca

Guangzhou 🧺

Consulat général du Canada, Tour China Hotel Office, bureau 801, Liu Hua Lu, Guangzhou, Guangdong 510015 **28** 86 (20) 8666-0569

ganzucanadaconsul@international.gc.ca

www.guangzhou.gc.ca Hong Kong 🛂

Consulat général du Canada, 13e étage, One Exchange Square, 8 Connaught Place, Central Hong Kong SAR **2** 85 (2) 3719-4700 hkong-cs@international.gc.ca

Shanghai 🋂

Consulat général du Canada, Centre Shanghai, Tour Ouest, bureau 604, 1376 Nanjing Xi Lu, Shanghai 200040 **2** 86 (21) 6279-8400 shngi@international.gc.ca www.shanghai.gc.ca

CHYPRE

Consulat du Canada, 1, rue Lambousa, 1095 Nicosie

357 (2) 2775-508

Numéro sans frais: 8009-6082 info@consulcanada.com.cy

CISJORDANIE ET BANDE DE GAZA

Voir Israël, Cisjordanie et Gaza, Ramallah

COLOMBIE

Bogotá

Ambassade du Canada, Cra 7, No. 114-33, Piso 14, Bogotá

57 (1) 657-9800

bgota@international.gc.ca

Cartagena

Consulat du Canada, Edificio Centro Eiecutivo Bocagrande, Carrera 3. No. 8-129, Oficina No. 1103, Cartagena

57 (5) 665-5838

honcartagena1@etb.net.co Numéro sans frais partout en Colombie : 01-800-919-0057

www.colombie.gc.ca

COMORES

Voir Tanzanie

CONGO (BRAZZAVILLE)

Voir Congo (Kinshasa)

CONGO (KINSHASA)

Ambassade du Canada, 17, ave. Pumbu, Commune de Gombe, Kinshasa **243** 898-950-310, -311, -312 kinshasa@international.gc.ca www.congo.gc.ca

COOK (ÎLES)

Voir Nouvelle-7élande

CORÉE

Voir Corée du Sud ou Corée du Nord

CORÉE DU NORD*

Ambassade de Suède, Munsudong, rue Daehak, District Taedonggang, Pyongyang **2** 850 2-381-7908

ambassaden.pyongyang@foreign.ministry.se www.sweden.gov.se/sb/d/4189/l/en/ pd/4189/e/3647

* L'ambassade de Suède offre des services consulaires aux Canadiens en Corée du Nord.

CORÉE DU SUD

Busan

Consulat du Canada, a/s Dongsung Chemical Corporation, 472 Shin Pyung-dong, Saha-gu, Busan 604-721

2 82 (51) 204-5581

Séoul 🋂

Ambassade du Canada, 16-1 Jeong-dong, Jung-gu, Seoul 100-120

22 82 (2) 3783-6000

seoul@international.gc.ca Numéros sans frais partout en

Corée du Sud : 001-800-2326-6831; 008-800-2326-6831;

002-800-2326-6831

www.coree.gc.ca

COSTA RICA

exécutif La Sabana, édifice No. 5, 3º étage. derrière la Contraloría General de la República, San José **506** 2242-4400 Numéro sans frais : 0-800-015-1161 sicra@international.gc.ca www.costarica.gc.ca

Ambassade du Canada, Centre commercial

CÔTE D'IVOIRE 🛂

Ambassade du Canada, Immeuble Trade Centre, 23, ave. Nogues, Le Plateau, Abidjan

225 20-30-07-00 abdjn@international.gc.ca www.abidjan.gc.ca

CROATIE 🛂

Ambassade du Canada, Prilaz Giure Dezelica 4, 10000 Zagreb **385** (1) 488-1200, -1238 zagrb@international.gc.ca www.croatie.gc.ca

CUBA

Guardalavaca

Consulat du Canada, Hôtel Atlántico. bureau 1, Guardalavaca, Holguín

53 (24) 430-320

honcongvaca@canada.com

La Havane 🛂

Ambassade du Canada, Calle 30, No. 518, esq. 7ma, Miramar, La Havane **53** (7) 204 2516

havan-cs@international.gc.ca

Varadero

Consulat du Canada, Calle 13 e/Av. Primera y Camino del Mar, Varadero, Matanzas

53 (45) 61-2078 honconvdero@canada.com

www.cuba.gc.ca

www.hongkong.gc.ca

CURAÇÃO

Consulat du Canada, Maduro et Curiel's Bank, N.V., Plaza Joio Correa 2-4. Willemstad (Punda) **2** 599 (9) 466-1115, -1121

DANEMARK

Copenhague 🫂

Ambassade du Canada, Kristen Bernikowsgade 1, Copenhague K, DK-1105

2 45 33 48 32 00

copen@international.gc.ca

Nuuk (Groenland)

Consulat du Canada, Air Greenland, Nuuk Airport, 3900 Nuuk

299 31-16-47, 34-34-30 Ipdanielsen@airgreenland.gl www.danemark.gc.ca

DJIBOUTI

Consulat du Canada, Place Lagarde **25** (3) 35-38-59, 35-59-50 georgalis@intnet.di

DOMINIQUE

Voir Barbade

ÉGYPTE 🛂

Ambassade du Canada, 26, rue Kamel El Shenawy, Garden City, Le Caire **20** (2) 2791-8700 cairo-cs@international.gc.ca www.egypte.gc.ca

ÉMIRATS ARABES UNIS

Abou Dhabi

Ambassade du Canada, tours Abu Dhabi Trade (Abu Dhabi Mall), Tour Ouest, 9e étage. Abu Dhabi

77 971 (2) 694-0300 abdbi@international.gc.ca

Dubaï

Consulat du Canada, Édifice Bank Street, bureau 701, rue Khalid bin Al Waleed. Bur Dubaï

2 971 (4) 314-5555 dubai@international.gc.ca Numéro sans frais partout aux Émirats : 800-014-0145 www.eau.gc.ca

ÉQUATEUR

Guavaguil

Consulat du Canada, ave. Juan Tanca Marengo et ave. Joaquín Orrantia, Édifice Nobis Executive Center, 7e étage. bureau 702, Guayaguil **593** (4) 215-8333

Quito 🋂

consulc1@nobis.com

Ambassade du Canada, ave. Amazonas N37-29 et Unión Nacional de Periodistas. Édifice Eurocenter, 3º étage, Quito **7** 593 (2) 245-5499 quito@international.gc.ca www.equateur.gc.ca

ÉRYTHRÉE

Consulat du Canada, 745, rue Abeneh, House No. 152/154. Tiravolo **291** (1) 18-64-90. 18-19-41 mkcca@tse.com.er

ESPAGNE

Barcelone

Consulat du Canada, Plaça de Catalunya, 9. 1°. 2° - 08002. Barcelone **34** (93) 412-7236 bclna@international.gc.ca

Madrid 🛂

Ambassade du Canada, 35 Nuñez de Balboa, Édifice Goya, 3º et 4º étages, Madrid

34 (91) 423-3250 mdrid@international.gc.ca

Málaga

Consulat du Canada, Édifice Horizonte, Plaza de la Malagueta 2. 1er étage. 29016 Málaga

34 (95) 222-3346 cancon@microcad.es Numéro sans frais partout en Espagne : 00-800-2326-6831 www.espagne.gc.ca

ESTONIE

Bureau de l'Ambassade du Canada. Toom Kooli 13, 2^e étage, 15186 Tallinn **372** 627 3310. -3311 tallinn@canada.ee www.estonie.gc.ca

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Atlanta

Consulat général du Canada, 1175 Peachtree St. N.E., 100 Colony Square, Suite 1700, Atlanta, Georgia, 30361-6205 **7** (404) 532-2000 atnta@international.gc.ca

Boston

www.atlanta.gc.ca

Consulat général du Canada, 3 Copley Place, Suite 400, Boston, Massachusetts, 02116

7 (617) 262-3760 bostn@international.gc.ca www.boston.gc.ca

Buffalo

Consulat général du Canada, 1 HSBC Center, Suite 3000, Buffalo, New York. 14203-2884 **7** (716) 858-9500 bfalo@international.gc.ca

www.buffalo.gc.ca

Chicago

Consulat général du Canada. Two Prudential Plaza, 180 North Stetson Av., Suite 2400, Chicago, Illinois, 60601 **7** (312) 616-1860

chcgo@international.gc.ca www.chicago.gc.ca

Dallas

Consulat général du Canada, 500 N. Akard Street, Suite 2900, Dallas, Texas, 75201

7 (214) 922-9806 dalas@international.gc.ca www.dallas.gc.ca

Denver

Consulat général du Canada, 1625 Broadway, Suite 2600, Denver, Colorado, 80202

7 (303) 626-0640 denvr-g@international.gc.ca www.denver.gc.ca

Detroit

Consulat général du Canada, 600 Renaissance Center, Suite 1100, Detroit, Michigan, 48243-1798 **7** (313) 446-4747 dtrot@international.gc.ca

www.detroit.gc.ca

Honolulu. Hawaï 🎫

Consulat général de l'Australie, Penthouse Suite, 1000 Bishop St., Honolulu, Hawaii, 96813-4299

1 (808) 529-8120

Los Angeles

Consulat général du Canada, 550 South Hope St., 9e étage, Los Angeles, California, 90071-2327

7 (213) 346-2700 Ingls@international.gc.ca

www.losangeles.gc.ca Miami

Consulat général du Canada. 200 South Biscayne Blvd, Suite 1600, Miami, Florida, 33131

7 (305) 579-1600

miami@international.gc.ca

www.miami.gc.ca

Minneapolis

Consulat général du Canada, 701 Fourth Av. South, Suite 900, Minneapolis, Minnesota, 55415-1899

7 (612) 333-4641 mnpls@international.gc.ca www.minneapolis.gc.ca

New York

Consulat général du Canada, 1251 Av. of the Americas. Concourse Level. New York, New York, 10020-1175

1 (212) 596-1759 cngny@international.gc.ca

www.newyork.gc.ca

Puerto Rico

Consulat général du Canada, Hato Rey Center, 268 Ponce de Leon, Suite 802, San Juan (Hato Rey), Puerto Rico, 00918 7 (787) 759-6629

Numéro sans frais : 1-888-772-6448

San Francisco

Consulat général du Canada, 580 California St., 14th Floor, San Francisco, California, 94104

7 (415) 834-3180 sfran@international.gc.ca www.sanfrancisco.gc.ca

Seattle

Consulat général du Canada, 1501 4th Ave, Suite 600. Seattle, Washington, 98101

1 (206) 443-1777

seatl@international.gc.ca www.seattle.gc.ca

Washington

Ambassade du Canada, 501 Pennsylvania Av., N.W., Washington D.C., 20001

1 (202) 682-1740

wshdc@international.gc.ca www.washington.gc.ca Numéro sans frais partout aux Etats-Unis (sauf à Puerto Rico) : 1-888-949-9993

ÉTHIOPIE 🛂

www.ethiopie.gc.ca

Ambassade du Canada, Old Airport Area, Nefas Silk Lafto Sub City, Kebele 04, House No. 122, Addis Abeba **251** (0) 11-371-3022 addis-cs@international.gc.ca

FIDJI

Nadi

Consulat du Canada, Aéroport de Nadi **77** 679 672-2400 679 992-4999 (téléphone cellulaire) vyases@connect.com.fj

Suva III

Haut-commissariat de l'Australie, 37, ch. Princes (Tamavua), Suva

7 679 338-2211

suva.cmis@dfat.gov.au

www.fiji.embassy.gov.au (anglais seulement)

FINLANDE 🛂

Ambassade du Canada, Pohjoisesplanadi 25B. 00100 Helsinki **358** (9) 228-530

Numéros sans frais : 990-800-2326-6831: 800-2326-6831 (téléphone cellulaire) hsnki@international.gc.ca

www.finlande.gc.ca

FRANCE

Lille

Consulat du Canada, 36, ave. Émile Zola, 59000Lille

33 3-20-14-05-78

consulat.canada-lille@amb-canada.fr

Lvon

Consulat du Canada, rue Bourgelat, 69002 Lyon

33 4-72-77-64-07

consulat.canada-lyon@amb-canada.fr

Nice

Consulat du Canada, 2, Place Franklin, 06000 Nice

33 4-93-92-93-22

consulat.canada-nice@amb-canada.fr

Paris 🛂

Ambassade du Canada, 35, ave. Montaigne, 75008 Paris

33 1-44-43-29-00

paris-consulaire@international.gc.ca

Saint-Pierre-et-Miguelon

Consulat du Canada, 16, rue Jacques Debon, 97500 Saint-Pierre

508 41-55-10

consulat.canada-st_pierreetmiquelon@ amb-canada.fr

Toulouse

Consulat du Canada, 10, rue Jules de Resseguier, 31000 Toulouse

33 5-61-52-19-06

consulat.canada-toulouse@amb-canada.fr Numéro sans frais partout en France: 00-800-2326-6831

www.france.gc.ca

GABON

Consulat du Canada, Quartier Batterie IV, Pont de Gué-Gué, première rue derrière l'Union Européenne, Libreville

7 241 44-29-65 conhongab@gmail.com

GAMBIE*

Haut-commissariat du Royaume-Uni, 48, ch. Atlantic, Fajara, Banjul

220 449-5133

bhcbanjul@gamtel.gm

* Le haut-commissariat du Royaume-Uni offre des services consulaires aux Canadiens en Gambie.

GÉORGIE

Voir Turquie, Ankara

GHANA 🛂

Haut-commissariat du Canada, 42, av. Independence, Accra **233** (21) 21-15-21, 22-85-55 accra@international.gc.ca www.ghana.gc.ca

GRANDE-BRETAGNE

Voir Royaume-Uni

GRÈCE 🛂

Athènes

Ambassade du Canada, 4, rue Ioannou Ghennadiou, 115 21 Athènes **30** (210) 727-3400 athns-cs@international.gc.ca

Thessalonique

Consulat du Canada, 19, rue Kountouriotou nord, 546 24. Thessalonique **30** (231) 025-6350 petmezas canada@thessalaw.gr www.grece.gc.ca

GRENADE

Voir Barbade ou appeler sans frais au 1-800-387-3124

GROENLAND

Voir Danemark, Nuuk

GUADELOUPE

Voir Barbade

GUAM

Voir États-Unis d'Amérique, San Francisco

GUATEMALA 🛂

Ambassade du Canada, Édifice Edyma Plaza, 8e étage, 13 Calle 8-44, Zona 10, Guatemala **502 2363-4348** gtmla@international.gc.ca www.guatemala.gc.ca

GUINÉE

Consulat du Canada, Descente Plage Rogbané, Taouyah Corniche, Conakry **224** 60 236022: 224 64 448117 (en dehors des heures de bureau) laprade@yahoo.com

GUINÉE-BISSAU

Voir Sénégal

GUINÉE ÉQUATORIALE

Consulat du Canada, Carretera del Seminario Mayor, Bata, Litoral, appt. 598 **240** 222 56-26-55, 222 62-11-06 honconeg@yahoo.es

GUYANA

Haut-commissariat du Canada, High et Young streets, Georgetown grgtn@international.gc.ca www.guyana.gc.ca

GUYANE FRANÇAISE

Voir France, Paris

наїті 🍇

Ambassade du Canada, Route de Delmas, entre Delmas 75 et 71. Port-au-Prince **7** 509 2-249-9000 prnce@international.gc.ca www.haiti.gc.ca

HAWAÏ

Voir États-Unis d'Amérique, Honolulu

HONDIIRAS

Ambassade du Canada (Bureau de programme), Centro Financiero Banexpo, 3e étage, boul. San Juan Bosco, Colonia Pavaguí, Tegucigalpa **504 232-4551** tglpa@international.gc.ca

HONG KONG

Voir Chine, Hong Kong

HONGRIE

Ambassade du Canada, Ganz utca 12-14, 1027 Budapest **36** (1) 392-3360 bpest@international.gc.ca www.hongrie.gc.ca

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

Voir Barbade

ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

Voir États-Unis d'Amérique, Miami, ou appeler sans frais au 1-866-600-0184

INDE

Chandigarh

Consulat général du Canada, SCO 54 Secteur 17-A, Chandigarh 160 017 **2** 91 (172) 505-0300 chadg-g@international.gc.ca

Chennai (anciennement Madras)

Consulat du Canada, 18 (Old 24), 3e étage, tour YAFA, ch. Khader Nawaz Khan. Nungambakkam, Chennai 600 006

2 91 (44) 2833-0888 cheni@gocindia.org

Kolkata (anciennement Calcutta)

Consulat du Canada, c/o RPG Enterprises, Duncan House, 31, ch. Netaji Subhas, Kolkata 700 001

2 91 (33) 2242-6820 ccklkta@rpg.in

Mumbai (anciennement Bombay)

Consulat général du Canada, 6º étage, Fort House, 221, ch. Dr. D.N., Mumbai 400 001

2 91 (22) 6749-4444 mmbai@international.gc.ca

New Delhi

Haut-commissariat du Canada, 7/8 Shantipath, Chanakvapuri, New Delhi 110021 **2** 91 (11) 4178-2000 delhi.consular@international.gc.ca www.inde.gc.ca

INDONÉSIE

Denpasar (Bali)

Consulat général de l'Australie, Jalan Tantular No. 32. Renon Denpasar, Bali **2** 62 (361) 241-118

bali.congen@dfat.gov.au

Jakarta 🋂

Ambassade du Canada, World Trade Centre, 6e étage, Jl. Jend Sudirman, Kav. 29, Jakarta 12920 **2** 62 (21) 2550-7800 ikrta@international.gc.ca www.indonesie.gc.ca

IRAN 🍱

Ambassade du Canada, 4, rue Shahid Sarfaraz, ave. Ostad Motahari, Téhéran 15868 **2** 98 (21) 8152-0000 teran@international.gc.ca www.iran.gc.ca

IRAQ

Voir Iordanie

IRLANDE 🛂

Ambassade du Canada, 7-8 Wilton Terrace, Dublin 2 **353 (1) 234-4000** consul.dublin@international.gc.ca www.irlande.gc.ca

ISLANDE 🛂

Ambassade du Canada, 14 Tungata, 101 Reykjavik **354** 575-6500 Numéro sans frais: 800-8462 rkjvk@international.gc.ca www.islande.gc.ca

ISRAËL. CISJORDANIE ET GAZA

Ramallah

Bureau de Représentation du Canada, 12, rue Mahfal, Ramallah, Cisjordanie **7** 972 (2) 297-8430 rmlah@international.gc.ca www.cisjordanieetgaza.gc.ca

54 www.vovage.gc.ca

Tel Aviv

Ambassade du Canada, 1, rue Nirim. Entrée A, 4e étage, Tel Aviv 67060 **7** 972 (3) 636-3300 taviv@international.gc.ca www.israel.gc.ca Numéro sans frais partout en Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza : 014-800-2326-6831

ITALIE

Naples

Consulat du Canada, Via Carducci 29, Naples 80121

39 (081) 401-338 cancons.nap@tiscali.it

Padova

Consulat du Canada, Riviera Ruzzante 25, Padova 35123

39 (049) 876-4833

consolatocanada.padova@virgilio.it Rome 🛂

Ambassade du Canada, Via Zara 30, Rome 00198

39 (06) 85 444-2911

rome.citizenservices@international.gc.ca www.italie.gc.ca

JAMAÏQUE

Kingston 🧺

Haut-commissariat du Canada, 3, ch. West Kings House, Kingston 10 **7** (876) 926-1500

kngtn-cs@international.gc.ca Montego Bay

Consulat du Canada, 29, rue Gloucester.

Montego Bay **1** (876) 952-6198

cancon@cwiamaica.com Numéro sans frais partout en Jamaïque : 1-800-276-2989 www.iamaigue.gc.ca

JAPON

Hiroshima

Consulat du Canada, a/s de Chugoku Electric Power Co. Inc., 4-33 Komachi, Naka-ku, Hiroshima-shi, Hiroshima-ken, 730-8701

28 81 (82) 246-0057

Nagoya

Consulat du Canada, Édifice Nakato Marunouchi, 6F, 3-17-6 Marunouchi, Naka-ku, Nagoya-shi, Aichi-ken, 460-0002

28 81 (52) 972-0450 ngoya@international.gc.ca

Sapporo

Consulat du Canada, Édifice Dogin, Bekkan 8F, Odori Nishi 4-chome 1-banchi, Chuo-ku, Sapporo, 060-0042 **28** 81 (11) 261-7740

Tokyo

Ambassade du Canada, 3-38 Akasaka 7-chome, Minato-ku, Tokyo, 107-8503

22 81 (3) 5412-6200 tokvo@international.gc.ca Numéros sans frais partout au Japon : 001-010-800-2326-6831 (KDDI), 0041-010-800-2326-6831 (Nippon Telecom), 0061-010-800-2326-6831 (Cable & Wireless IDC) www.japon.gc.ca

JORDANIE 🛂

Ambassade du Canada, Édifice Pearl of Shmeisani, 4e étage, rue Abdalhameed Shoman, Amman **7** 962 (6) 520-3300 amman@international.gc.ca www.jordanie.gc.ca

KAZAKHSTAN

Ambassade du Canada, 34, rue Karasai batyr, Almaty 050010 7 (727) 250-1151, -1152, -1153 almat@international.gc.ca www.kazakhstan.gc.ca

KENYA 🍇

Haut-commissariat du Canada. ch. Limuru, Gigiri, Nairobi **254** (20) 366-3000 nrobi@international.gc.ca www.kenya.gc.ca

KIRIBATI E

Haut-commissariat de l'Australie. Bairiki, Tarawa **7** 686 21-184 ahc tarawa@dfat.gov.au

KOSOVO

Voir Croatie

KOWEÏT 🋂

Ambassade du Canada, Villa 24, Section 4, 24, rue Al-Mutawakkal, Da'aivah. Koweït **7** 965 2256-3025 kwait@international.gc.ca www.koweit.gc.ca

LAOS THE

seulement)

Ambassade de l'Australie, KM4. ch. Thadeua, Watnak Village, Sisattanak District, Vientiane **7** 856 (21) 353-800 austemb.laos@dfat.gov.au www.laos.embassy.gov.au (anglais

LESOTHO

Consulat du Canada, 3, ch. Orpen, Old Europa, Maseru 100 **266** 22-315-365 canada@leo.co.ls

LETTONIE

Ambassade du Canada, 20/22, rue Baznicas, 6e étage, Riga LV-1010 **371 6781-3945** riga@international.gc.ca www.lettonie.gc.ca

LIBAN 🋂

Ambassade du Canada, 1er étage, Immeuble Coolrite, 43 Autostrade Jal El Dib, Beyrouth **7** 961 (4) 713-900

berut-cs@international.gc.ca www.liban.gc.ca

LIRÉRIA

Voir Côte d'Ivoire

LIBYE 🛂

Ambassade du Canada, Tour Al-Fateh, Tour 1. 7º étage, Tripoli **218** (21) 335-1633 troli@international.gc.ca www.libye.gc.ca

LIECHTENSTEIN

Voir Suisse, Berne

LITUANIE

Bureau de l'Ambassade du Canada. Business Centre 2000, 4, rue Jogailos, 7^e étage, Vilnius 01116 **370** (5) 249-0950 Numéro sans frais : 88-003-0022 vilnius@canada.it

www.lituanie.gc.ca

LUXEMBOURG

Consulat du Canada, 15, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg **35** (2) 262-70-570 Numéro sans frais: 800-23679 canada@pt.lu www.luxembourg.gc.ca

MACAO

Voir Chine, Hong Kong

MACÉDOINE

(connue sous le nom d'ex-République yougoslave de Macédoine à l'ONU et dans d'autres organisations internationales) Consulat du Canada, Praska b.b. (Bâtiment de l'administration, Complexe Alumina), 1000 Skopje **389 (2) 3225-630** honcon@unet.com.mk

MADAGASCAR

Consulat du Canada, Immeuble Fitaratra, Ankorondrano, Antananariyo 101 **261** (20) 22 397 37, 22 397 35 consulat.canada@moov.mg

MALAISIE

Kuala Lumpur 🛂

Haut-commissariat du Canada, 17e étage, Menara Tan & Tan, 207 Jalan Tun Razak, 50400 Kuala Lumpur **7** 6 (03) 2718-3333

klmpr-cs@international.gc.ca

Penang

Consulat du Canada, 3007, Tingkat Perusahaan 5, Prai Industrial Park, 13600 Prai, Penang **7** 6 (04) 389-3300

tyt@lbsb.com.my www.malaisie.gc.ca

MALAWI

Consulat du Canada, Centre Accord, autoroute M. Chipembere, Blantvre-Limbe **265** (1) 845-441, 841-612 kokhai@malawibiz.com

MALDIVES

Voir Sri Lanka

MALI

Ambassade du Canada, Immeuble Séméga. Route de Koulikoro. Commune II, Bamako

223 20-21-22-36 bmako@international.gc.ca www.mali.gc.ca

MALTE

Consulat du Canada, Demajo House, 103, rue Archbishop, Valletta VLT 09 **77** 356 2552-3233 canhcon@demajo.com

MARIANNES DU NORD (ÎLES)

Voir Australie, Canberra

MAROC 🛂

Ambassade du Canada, 13 bis, rue Jaafar As-Sadik, Agdal-Rabat **212** (537) 68 74 00 rabat@international.gc.ca www.maroc.gc.ca

MARSHALL (ÎLES)

Voir Micronésie

MARTINIQUE

Voir Barbade

MAURICE

Consulat du Canada, 18, rue Jules Koenig, c/o Blanche Birger Co. Ltd., Port-Louis

230 212-5500 canada@intnet.mu

MAURITANIE

Consulat du Canada. Centre Commercial Abbass, ave. Charles de Gaulle, Îlot «O», no 34, 1er étage, Bureau 2, Nouakchott **222 529 26 97/8**

consulatcanada@mauritel.mr

MEXIQUE

Acapulco

Agence consulaire du Canada, Centro Comercial Marbella, Local 23, Prolongación Farallón s/n, Esq. Miguel Alemán, 39670 Acapulco, Guerrero

52 (744) 484-1305, 481-1349 acapulco@canada.org.mx

Cancún

Agence consulaire du Canada, Plaza Carocol II, 3er piso, Local 330, Boul. Kukulkán km 8.5, Zona Hotelera, 77500 Cancún Quintana Roo

52 (998) 883-3360, -3361 cancun@canada.org.mx

Guadalaiara

Consulat du Canada, World Trade Center, Av. Mariano Otero 1249, Torre Pacífico, Piso 8. Col. Rinconada del Bosque. 44530 Guadalajara, Jalisco

2 52 (33) 3671-4740 gjara@international.gc.ca

Mazatlán

Agence consulaire du Canada, Av. Playa Gaviotas # 202. Local 9. Zona Dorada. 82210 Mazatlán, Sinaloa

2 52 (669) 913-7320 mazatlan@canada.org.mx

Mexico 🛂

Ambassade du Canada, Calle Schiller No. 529. Colonia Polanco, 11580 México, D.F. **2** 52 (55) 5724-7900

mexicocs@international.gc.ca

Monterrev

Consulat général du Canada, Torre Gomez Morin 955, Av. Gomez Morin No. 955, bureau 404. Col. Montebello, 66279 San Pedro Garza Garcia, Nuevo Léon **5**2 (81) 8378-0240

monterrev@international.gc.ca

Oaxaca

Agence consulaire du Canada, Pino Suárez 700. Local 11B. Multiplaza Brena. Colonia Centro, 68000, Oaxaca, Oaxaca

5 52 (951) 513-3777 oaxaca@canada.org.mx

Playa del Carmen

Agence consulaire du Canada, Plaza Paraíso Caribe, Modulo C. Planta 2. Oficina C21 - 24, Av. 10 Sur entre Calle 3 y 5 Sur, M-35, Lote 1, Colonia Centro, 77710 Playa del Carmen, Quintana Roo

2 52 (984) 803-2411 playadelcarmen@canada.org.mx

Puerto Vallarta

Agence consulaire du Canada, Edificio Obelisco, Local 108, Av. Francisco Medina Ascencio 1951. Zona Hotelera Las Glorias. 48300 Puerto Vallarta, Jalisco **5**2 (322) 293-0098, -0099

vallarta@canada.org.mx

San José del Cabo

Agence consulaire du Canada, Plaza José Green, Local 9, Boul. Mijares s/n, Colonia Centro, 23400 San José del Cabo, Baja California Sur

52 (624) 142-4333 loscabos@canada.org.mx

Tijuana

Consulat du Canada, Germán Gedovius no 10411-101. Condominio del Parque. Zona Río, 22320 Tijuana, Baja California Norte

52 (664) 684-0461

Numéro sans frais partout au Mexique : 001-800-514-0129 www.mexique.gc.ca

MICRONÉSIE

Ambassade de l'Australie. Édifice H & E Enterprises, Kolonia, Pohnpei **7** 691 320-5448 phpi.mail@dfat.gov.au www.fsm.embassy.gov.au (anglais seulement)

MOLDOVA

Voir Roumanie

MONACO

Consulat du Canada, Palais de la Scala, 1, ave. Henri-Dunant, bureau 1178, MC 98000

377 97 70 62 42

consulat.canada-monaco@amb-canada.fr

MONGOLIE

Ambassade du Canada, 8 Édifice Zovkhis, 9e étage, rue Seoul - 21, District Sukhbaatar, Horoo 1, Oulan-Bator 210628 **7** 976 (11) 328-285 canada@mongolnet.mn

MONTÉNÉGRO

Voir Serbie

MONTSERRAT

Voir Barbade

MOZAMBIQUE

Haut-commissariat du Canada, ave. Kenneth Kaunda, Maputo 1138 258 (21) 492-623 mputo@international.gc.ca www.mozambique.gc.ca

MYANMAR

Voir Birmanie

NAMIBIE

Consulat du Canada, 4, rue Eadie, Klein Windhoek, Namibia **264** (61) 251 254 canada@mweb.com.na

NAURU III

Haut-commissariat de l'Australie. MQ45 NPC OE, Aiwo District **7** 674 444 3380 david.costa@dfat.gov.au

NÉPAL

Bureau de l'Ambassade du Canada Lazimpat, Katmandou **2** 977 (1) 4415-193, -389, -391, -861, 4426-885, 4425-669 cco@canadanepal.org www.cconepal.org.np

NICARAGUA

Ambassade du Canada, De Los Pipitos, deux rues à l'ouest. Calle El Nogal No. 25. Bolonia, Managua **5**05 2268-0433, -3323 mngua@international.gc.ca

NIGER

Bureau de l'Ambassade du Canada, boul. Mali-Béro, Niamey **227** 20 75-36-86, -87

NIGÉRIA

Abuja

Haut-commissariat du Canada, 15, rue Bobo (près de la rue Gana), Maitama, Abuja

234 (9) 413-9910 abuja@international.gc.ca

Lagos 🋂

Haut-commissariat auxiliaire du Canada. 4, rue Anifowoshe, Île Victoria, Lagos **234** (1) 271-5650

lagos@international.gc.ca

Port Harcourt

Consulat du Canada, 15, rue Ahoada, Rumuibekwe Housing Estate, Port Harcourt **234** (84) 890 903 phconsul2004@yahoo.com

NIUE

Voir Nouvelle-Zélande

www.nigeria.gc.ca

NORVÈGE

Bergen

Consulat du Canada, C.P. 2439. Solheimsviken, 5824 Bergen **77** 47 55-29-71-30 hconbergen@canada.no

Oslo

Ambassade du Canada, Wergelandsveien 7,0244 Oslo **3** 47 22-99-53-00

oslo@international.gc.ca Numéro sans frais partout en Norvège : 00-800-2326-6831

www.norvege.gc.ca

NOUVELLE-CALÉDONIE

Consulat général d'Australie, Immeuble Foch, 7e étage, 19, ave. du Maréchal Foch. Nouméa **7** 687 272-414

consulate.noumea@dfat.gov.au

NOUVELLE-ZÉLANDE 🛂

Haut-commissariat du Canada, 125, The Terrace, Wellington 6011 **2** 64 (4) 473-9577 wlgtn@international.gc.ca www.nouvelle-zelande.gc.ca

OMAN

Consulat du Canada, Édifice Trade Links & Services, immeuble 1738, voie 2728, terrain 127 CBD, Ruwi, Mascate **7** 968 24 788 890 canconoman84@yahoo.com

OUGANDA

Consulat du Canada, Jubilee Insurance Centre, 14 Parliament Av., Kampala, Ouganda

256 (414) 258-141, 256 (312) 260-511 kampala@canadaconsulate.ca

OUZBÉKISTAN

Consulat du Canada, 56, rue Usman Nosir, App. 39-40, 700100 Tachkent **2** 998 (71) 253-9205 antal@rol uz

PAKISTAN

Islamabad 🋂

Haut-commissariat du Canada, Enclave diplomatique, Secteur G-5, Islamabad **7** 92 (51) 208-6000 isbad-cs@international.gc.ca

Karachi

Consulat du Canada, a/s Beach Luxury Hotel, chambre 120, ch. Moulvi Tamiz Uddin Khan, Karachi **2** 92 (21) 561-0685

honcon@avari.com

www.voyage.gc.ca

Lahore

Consulat du Canada, 102-A, 1er étage, Siddig Trade Centre, 72 boul, Main. Gulberg, Lahore **2** 92 (42) 578-1763 info@canconlhr.org.pk www.pakistan.gc.ca

PALAU

Voir Autralie, Canberra

PANAMA 🛂

Ambassade du Canada, Torres de Las Americas, Tour A, 11e étage, Punta Pacifica. Ville de Panama **507** 294-2500 panam@international.gc.ca www.panama.gc.ca

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Haut-commissariat de l'Australie, ch. Godwit, Waigani, NCD **7** 675 325-9333 www.png.embassy.gov.au (anglais seulement)

PARAGUAY

Consulat du Canada, Profesor Ramírez no. 3, au coin de Juan de Salazar (entre les rues Perú et Padre Pucheu) **595** (21) 227-207 honconpy@tigo.com.py

PAYS-BAS

Ambassade du Canada, Sophialaan 7, 2514 JP La Have **31** (70) 311-1600 hague@international.gc.ca Numéro sans frais partout aux Pays-Bas : 00-800-2326-6831

PÉROU 🛂

Ambassade du Canada, Calle Bolognesi 228. Miraflores. Lima 18 **51 (1) 319-3200** lima@international.gc.ca www.perou.gc.ca

PHILIPPINES

Cehu

Consulat du Canada, 45-L Andres Abellana St., Cebu City 6000 **7** 63 (32) 256-3320 canada-consulate-cebu@mozcom.com

Manille 🛂

Ambassade du Canada, 6e, 7e et 8e étages, RCBC Plaza Tower 2, 6819 Ayala Av., Makati City, Manila **7** 63 (2) 857-9000. -9001 manil-cs@international.gc.ca Numéro sans frais partout aux Philippines : 1-800-1-110-0226 www.philippines.gc.ca

POLOGNE 🛂

Ambassade du Canada, ul. Jana Matejki 1/5, 00-481 Varsovie **7** 48 (22) 584-3310 Numéro sans frais: 00-800-111-4319 wsaw-cs@international.gc.ca www.pologne.gc.ca

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Consulat général d'Australie, 7e étage, Immeuble Foch, 19, ave. du Maréchal Foch, Nouméa, Nouvelle-Calédonie **7** 689 272-414

PORTUGAL

Faro

Consulat du Canada, Rua Frei Lourenço de Santa Maria No. 1, 1er étage, Apartado 79, 8001-957 Faro **351 289-80-3757** consul.faro.canada@net.novis.pt

Lisbonne 🛂

Ambassade du Canada, Av. da Liberdade 196-200. 3º étage. 1269-121. Lisbonne **351 213-16-4600** Isbon-cs@international.gc.ca Ponta Delgada (Acores) Consulat du Canada, Rua Antonio Jose de Almeida, No. 27, 1er étage gauche, 9500-053 Ponta Delgada, São Miguel, Açores **351 296-28-1488** canadapdl@mail.telepac.pt www.portugal.gc.ca

PUERTO RICO

Voir États-Unis d'Amérique, Puerto Rico. ou appeler sans frais au 1-888-772-6448

QATAR

Voir Koweït

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Consulat du Canada, Cabinet ARC, Bangui **236** 21-61-30-39 consulatbangui@yahoo.fr

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Puerto Plata

Consulat du Canada, Calle Villanueva No. 8. Edificio Abraxas. Puerto Plata **1** (809) 586-5761 canada.pop@gmail.com

Punta Cana

Bureau de l'Ambassade du Canada. Carretera Verón-Bávaro km 2½, Centre commercial Amstar, Immeuble 4, Bureau 404, Punta Cana

1 (809) 455-1730

Santo Domingo 🋂

Ambassade du Canada, Av. Winston Churchill 1099, Torre Citigroup en Acrópolis Center, 18º étage Ensanche Piantini, Santo Domingo **1** (809) 262-3100 sdmgo@international.gc.ca Numéro sans frais partout en République dominicaine: 1-888-156-3102 ou 1-809-200-0012 www.republiquedominicaine.gc.ca

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

Consulat du Canada, 189, ave. Moskovskaya, Bichkek, 720010 **2** 996 (312) 65-05-06 canada honcon@akipress.org

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 🛂

Ambassade du Canada, Muchova 6, 160 00 Prague 6 **2** 420 27210-1800 prgue@international.gc.ca www.republiquetcheque.gc.ca

ROUMANIE 🛂

Ambassade du Canada, 1-3, rue Tuberozelor, 011411 Bucarest, secteur 1 **40** (21) 307-5000 bucst@international.gc.ca www.roumanie.gc.ca

ROYAUME-UNI

Belfast

Consulat du Canada, C.P. 405, Belfast, Rovaume-Uni. BT3 5BL **2** 44 (0) 28 9127-2060 honconcanbelfast@yahoo.co.uk

Cardiff

Consulat du Canada, a/s St. John Cymru Wales, Beignon Close, Ocean Way, Cardiff, Wales

44 (0) 29 2044-9635 dan.clayton-jones@talk21.com

www.pays-bas.gc.ca

Édimbourg

Consulat du Canada, Burness **44** (0) 77 0235-9916

cacanada.consul@blueyonder.co.uk

Londres 🍇

Haut-commissariat du Canada, Canada House, Trafalgar Square, Londres SW1Y 5BJ, Angleterre

7 44 (0) 20 7258-6600

Idn.consular@international.gc.ca Numéro sans frais partout au Royaume-

Uni: 00-800-2326-6831 www.royaume-uni.gc.ca

RUSSIE

Moscou 🛂

Ambassade du Canada, 23 Starokonyushenny Pereulok, Moscou, 119002

7 (495) 925-6000

mosco@international.gc.ca

Vladivostok

Consulat du Canada. 306-46 Verhneportovaya, Vladivostok 600003

7 (4232) 49-11-88

cbcrfe@rambler.ru Numéro sans frais partout en Russie : 810-800-201-41012 www.russie.gc.ca

RWANDA 🛂

Ambassade du Canada, 1534, rue de l'Akagera, Kigali **250 573 210** kgali@international.gc.ca

SAINTE-LUCIE

Voir Barbade

SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Voir Barbade ou appeler sans frais au 1-800-387-3124

SAINT-MARIN

Voir Italie. Rome

SAINT-MARTIN

Voir Barbade

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Voir France, Saint-Pierre-et-Miguelon

SAINT-SIÈGE (CITÉ DU VATICAN)

Ambassade du Canada près le Saint-Siège, Via della Conciliazione 4/D. 00193 Rome **3**9 (06) 6830-7316, -7386,-7398 Numéro sans frais: 00-800-2326-6831 vatcn@international.gc.ca www.vatican.gc.ca

SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES

Voir Barbade ou appeler sans frais au 1-800-387-3124

SALOMON (ÎLES)

Haut-commissariat de l'Australie, coin de l'ave. Hibiscus et Mud Alley, Honiara **77** 677 21561 www.solomonislands.embassy.gov.au (anglais seulement)

SALVADOR 🛂

Ambassade du Canada, Centro Financiero Gigante, Tour A, Nivel Lobby 2. Alameda Roosevelt et 63. ave. Sur. Colonia Escalón, San Salvador **5** 503 2279-4655, -4657, -4659 ssal@international.gc.ca www.salvador.gc.ca

SAMOA THE

Haut-commissariat de l'Australie, ch. Beach, Apia **7** 68 (5) 23-411

www.samoa.highcommission.gov.au (anglais seulement)

SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE

Voir Cameroun Yaoundé

SÉNÉGAL 🛂

Ambassade du Canada, coin des rues Galliéni et Amadou Cissé Dia, Dakar **221 33-889-4700**

dakar@international.gc.ca www.senegal.gc.ca

SERBIE 🛂

Ambassade du Canada, Kneza Milosa 75. 111711 Belgrade

381 (11) 306-3000:

381 (11) 306-3050 (en dehors des heures de bureau) bgrad@international.gc.ca

www.serbie.gc.ca

SEYCHELLES

Voir Tanzanie

SIERRA LEONE

Consulat du Canada, 44, rue Bathurst, Freetown

7 232 076-603-098

canadahonoraryconsulsierraleone@yahoo.ca

SINGAPOUR 🏂

Haut-commissariat du Canada. 1, rue George, #11-01 Singapour 049145 **7** 65 6854-5900

Numéro sans frais : 001-800-2326-6831 spore@international.gc.ca www.singapour.gc.ca

SINT MAARTEN

Consulat du Canada, 11A, rue Green Star Shell, Dawn Beach

599 543-6261: 599 520-5202 (en dehors des heures de bureau) canadacon@caribserve.net

SLOVADIIIF

Bureau de l'Ambassade du Canada. édifices Carlton Court Yard et Savov. Mostova 2, 811 02 Bratislava **2** 421 (2) 5920-4031 brtsv@international.gc.ca www.canada.cz

SLOVÉNIE

Consulat du Canada, TRG Republike 3/12e étage, 1000 Ljubljana **386** (1) 252-4444 canada.consul.ljubljana@siol.net

SOMALIE

Voir Kenya

SOUDAN 🍇

Ambassade du Canada, 29, rue Africa, Bloc 56 Khartoum 1, Soudan, Khartoum 1 **249** 156 550 500

khrtm@international.gc.ca www.soudan.gc.ca

SRI LANKA 🛂

Haut-commissariat du Canada, 33A. 5º allée, Colombo 03 **2** 94 (11) 522-6232 , 532-6232 clmbo-cs@international.gc.ca www.srilanka.gc.ca

SUÈDE

Göteborg

Consulat du Canada, Viktor Rydbergsgatan 10. 411 32 Göteborg

46 (0) 31 707-4288

per@jessing.nu

Malmö

Consulat du Canada, Canadian Oil Co. AB, Verkstadsgatan 4, 233 51 Svedala **7** 46 (0) 40 40 23 51

Stockholm

Ambassade du Canada, 23 Klarabergsgatan, Stockholm **25** 46 (0) 8 453-3000 stkhm-cs@international.gc.ca Numéro sans frais partout en Suède : 00-800-2326-6831

SUISSE

Berne 🋂

www.suede.gc.ca

Ambassade du Canada. Kirchenfeldstrasse 88, CH-3005 Berne

2 41 (31) 357-3200

bern@international.gc.ca

Genève 🛂

Mission permanente du Canada auprès du bureau des Nations Unies. 5. ave. de l'Ariana, CH-1202 Genève **2** 41 (22) 919-9200

genev@international.gc.ca Numéro sans frais partout en Suisse : 00-800-2326-6831 www.suisse.gc.ca

SURINAME

Consulat du Canada, Wagenwegstraat 50, Boven, Paramaribo **5**9 (7) 424-527, -575 cantim@sr net

SWAZILAND

Voir Afrique du Sud. Pretoria

SYRIE

Alen

Consulat du Canada, rue Al Sabil no. 2, ave. Al Rabat, secteur 12, Alep **7** 963 (21) 268-4160 mhismail@net.sy

Damas 🋂

Ambassade du Canada, Lot 12, Autostrade Mezzeh, Damas **2** 963 (11) 611-6692, -6851 dmcus@international.gc.ca www.syrie.gc.ca

TADJIKISTAN

Voir Kazakhstan

TAHITI

Voir Polynésie française

TAÏWAN 🛂

Bureau commercial du Canada, 13e étage, 365, ch. Fu Hsing North, Taipei, 105 **2544-3000**

Numéro sans frais : 00-801-120-012 tapei@international.gc.ca www.canada.org.tw

TANZANIE 🛂

Haut-commissariat du Canada, coin de 38, rue Mirambo et ave. Garden, Dar es Salaam

255 (22) 216-3300 dslam@international.gc.ca www.tanzanie.gc.ca

TCHAD

Consulat du Canada, rue 5041, porte 964, Quartier Moursal, N'Djamena **235** 253-4280;

235 6629-6505 (en dehors des heures de bureau) honcon@honconca-chad.org

THAÏLANDE

Bangkok 🛂

Ambassade du Canada, 15e étage, Place Abdulrahim, 990, ch. Rama IV, Bangrak, Bangkok, 10500

2 66 (02) 636-0540 bngkk-cs@international.gc.ca

Chiang Mai

Consulat du Canada, 151 Super Highway, Tambon Tahsala, Amphur Muang, Chiang Mai. 50000

2 66 (05) 385-0147, 324-2292 cancon@loxinfo.co.th Numéro sans frais partout en Thaïlande : 001-800-156-220-0142 www.thailande.gc.ca

TIMOR-LESTE (TIMOR-ORIENTAL)

Ambassade d'Australie, Av. dos Mártires da Pátria. Dili

7 670 332-2111 austemb dili@dfat.gov.au www.easttimor.embassy.gov.au (anglais seulement)

TOGO

Consulat du Canada, 191, rue École Kouvahey, Quartier Avenou, Lomé

77 228 251-8730 consulatecanadalome@gmail.com

TONGA THE

Haut-commissariat de l'Australie. ch. Salote, Nuku'alofa **7** 676 23-244

ahctonga@dfat.gov.au www.tonga.embassy.gov.au (anglais seulement)

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Haut-commissariat du Canada, 3-3A, ch. Sweet Briar, Maple House, St. Clair. Port of Spain **1** (868) 622-6232 Numéro sans frais: 1-800-387-3124 pspan@international.gc.ca www.trinite-et-tobago.gc.ca

TUNISIE 🛂

Ambassade du Canada, 3, rue du Sénégal, Place d'Afrique. 1002 Tunis-Belvédère **216** 71-104-000 tunis@international.gc.ca www.tunisie.gc.ca

TURKMÉNISTAN

Voir Turquie, Ankara

TURKS ET CAÏCOS (ÎLES)

Voir Jamaïque, Kingston, ou appeler sans frais au 1-800-276-2989

TURQUIE

Ankara 🛂

Ambassade du Canada, Cinnah Caddesi No. 58. Cankava 06690. Ankara **2** 90 (312) 409-2700

ankra@international.gc.ca

Istanbul

Consulat du Canada, Istiklal Caddesi No. 189/5, Beyoglu, 34433, Istanbul **7** 90 (212) 251-9838 zeyda@mymerhaba.com

Numéro sans frais partout en Turquie: 00800-14-220-0149

www.turquie.gc.ca

TUVALU

Voir Nouvelle-Zélande

UKRAINE

Kyiv 🋂

Ambassade du Canada, 31, rue Yaroslaviv Val, Kiev 01901

☎ 380 (44) 590-3100 kviv@international.gc.ca

Lviv

Consulat du Canada, 2 / 4, rue Academika Bohomoltsia, Lviv 79005

380 (32) 260-1572 oksmyr@link.lviv.ua www.ukraine.gc.ca

URUGUAY

Ambassade du Canada, Plaza Independencia 749, Oficina 102, 11100, Montevideo

598 (2) 902-2030 mvdeo@international.gc.ca www.uruguay.gc.ca

VANUATU 🕮

Haut-commissariat de l'Australie, ave. Winston Churchill, Port-Vila

7 678 22-777

www.vanuatu.highcommission.gov.au (anglais seulement)

VATICAN

Voir Saint-Siège

VENEZUELA Caracas

Ambassade du Canada, Av. Francisco de Miranda con Avenida Altamira Sur, Altamira, Caracas 1060 58 (212) 600-3000 crcas@international.gc.ca

Isla de Margarita

Consulat du Canada, Av. 4 de Mayo,
Centro Profesional Atrium, Torre A, Piso
3, Local 3-3, Porlamar, Isla de Margarita,
Estado Nueva Esparta
58 (295) 264-1684
joannebeland@cantv.net
www.venezuela.gc.ca

VIERGES BRITANNIQUES (ÎLES)

Voir Barbade

VIERGES AMÉRICAINES (ÎLES)

Voir États-Unis d'Amérique, Miami

VIETNAM

Hanoi 🋂

Ambassade du Canada, 31, rue Hung Vuong, Hanoï

**2 84 (4) 3734 5000 hanoi@international.gc.ca

Hô Chi Minh-Ville 🛂

Consulat général du Canada, 9º étage, The Metropolitan, 235, rue Dong Khoi, District 1, Hô Chi Minh-Ville

**284 (8) 3827-9899 hochi@international.gc.ca www.vietnam.gc.ca

YÉMEN

Consulat général du Canada, Yemen Computer Co. Ltd., Immeuble 4, rue 11, près de la rue Haddah, Sana'a \$\overline{10}\$ 967 (1) 20-88-14 yccnet@y.net.ye

ZAMBIE 🛂

Haut-commissariat du Canada, 5199, ave. United Nations, Lusaka

260 (211) 25 08 33
Isaka@international.gc.ca
www.zambie.gc.ca

ZIMBABWE 🛂

www.zimbabwe.gc.ca

Ambassade du Canada, 45, ave. Baines, Harare 263 (4) 252-181/2/3/4/5 hrare-cs@international.gc.ca



SOURCES **D'INFORMATION**

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA

SERVICES CONSULAIRES

www.voyage.gc.ca 125, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Renseignements généraux

1-800-267-6788 (au Canada et aux États-Unis) ou 613-944-6788 1-800-394-3472 (au Canada et aux États-Unis) ou 613-944-1310 voyage@international.gc.ca

Urgences

613-996-8885 (appels à frais virés de l'étranger, si ce service est offert dans le pays où vous êtes) sos@international.gc.ca

Programme d'information sur la drogue et les médicaments en vovage

www.voyage.gc.ca/drogues

Publications (gratuites)

Vous pouvez consulter nos publications sur les voyages à www.voyage.gc.ca/ publications ou les commander en appelant au 1-800-267-8376 (au Canada) ou au 613-944-4000.

Conseils aux voyageurs (gratuits)

Les Conseils aux voyageurs que l'on peut consulter à www.voyage.gc.ca renferment des renseignements importants sur la situation dans environ 200 destinations étrangères : sécurité, lois et coutumes, conditions sanitaires et exigences d'entrée. Il est également possible de commander ces rapports par téléphone : 1-800-267-6788 (au Canada et aux États-Unis) ou 613-944-6788.

Bureaux diplomatiques

Bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger: www.voyage.gc.ca/bureaux

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION **DES ALIMENTS**

www.inspection.gc.ca 1-800-442-2342

Centres de service à l'importation (CSI)

CSI de l'Est 1-877-493-0468 CSI du Centre 1-800-835-4486 CSI de l'Ouest 1-888-732-6222

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DII CANADA

(Programme de médecine des voyages) www.santevoyage.gc.ca

Conseils de santé aux vovageurs

www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/pub_f.html

Centres de vaccination contre la fièvre jaune

www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/travel/ clinic f.html

Information générale et recommandations en santé-vovage

www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/info/ index f.html

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS **DU CANADA**

www.asfc.gc.ca

Service d'information sur la frontière

1-800-461-9999 (au Canada) ou 204-983-3500 ou au 506-636-5064

Publications

- Vous passez la frontière avec 10 000 \$ ou plus?
- Je déclare (disponible en ligne seulement)
- Vous voyagez à l'extérieur du Canada
- Importation d'une arme à feu ou d'une arme au Canada
- · L'importation d'un véhicule au Canada
- Immigrer ou Revenir vivre au Canada
- Vous revenez vivre au Canada?

Pour consulter ou commander :

Consultez le site Web de l'ASFC ou appelez le Service d'information sur la frontière.

AGENCE DU REVENU DU CANADA

www.arc.gc.ca

Bureau international des services fiscaux

1-800-267-5177 (au Canada et aux États-Unis) ou 613-954-1368

Comptes de retenue des non-résidents

1-800-267-3395 (au Canada et aux États-Unis) ou 613-952-2344 (les appels à frais virés sont acceptés)

Publication (gratuite)

Résidents canadiens qui séjournent à l'étranger (T4131)

Pour consulter ou commander .

Visitez le site de l'ARC (www.arc.gc.ca) ou appelez au 1-800-959-3376 (au Canada et aux États-Unis) ou au 613-954-1368

ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

www.cpha.ca

Publications (\$)

- Carnet de vaccination du voyageur
- Don't Drink the Water: The Complete Traveller's Guide to Staying Healthy in Warm Climates (anglais seulement)
- Voyages internationaux et santé

Pour commander :

613-725-3769 publications@cpha.ca

ASSOCIATION CANADIENNE DES **AUTOMOBILISTES**

www.caa.ca

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

www.cic.gc.ca

Télécentre de CIC

1-888-242-2100 (au Canada) ATS: 1-888-576-8502 (au Canada, entre 8 h et 16 h. heure de l'Est)

ENVIRONNEMENT CANADA - CITES

www.cites.ec.gc.ca 1-800-668-6767 ou 819-997-1840 819-953-6283

INSTITUT CANADIEN DES CONSEILLERS En voyages

www.citc.ca 1-800-589-5776 ou 416-484-4450 info@citc.ca

OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA

www.otc.gc.ca

Publication (gratuite)

Être maître de la situation : Guide de transport aérien à l'intention des personnes ayant une déficience

Pour consulter ou commander :

Consultez le site www.otc.gc.ca ou téléphonez au 1-888-222-2592 ATS : 1-800-669-5575

PASSEPORT CANADA

www.passeportcanada.gc.ca

Passeports, certificats d'identité et titres de voyage

1-800-567-6868 (au Canada et aux États-Unis); 819-997-8338 (à l'extérieur de la zone continentale des États-Unis)

ATS: 1-866-255-7655

PATRIMOINE CANADIEN

www.patrimoinecanadien.gc.ca/voyage

Programme des biens culturels mobiliers

1-866-999-2494 ou 819-997-7761

PROGRAMME CANADIEN DES Armes à feu

www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf 1-800-731-4000 cfp-pcaf@rcmp-grc.gc.ca

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS Sida

www.catie.ca 1-800-263-1638

SANTÉ CANADA

www.sc-hc.gc.ca

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SANTÉ Internationale

www.csih.org 613-241-5785 csih@csih.org

TRANSPORTS CANADA

www.tc.gc.ca

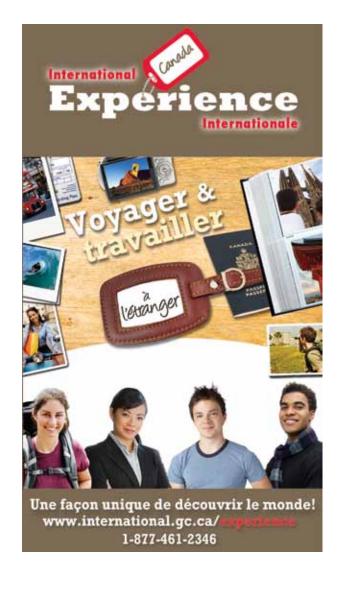
Transport des matières dangereuses

www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm

Voyage accessible

www.accesstotravel.gc.ca





L'AIDE-MÉMOIRE DU VOYAGEUR

Pour que votre voyage soit le plus sûr et le plus agréable possible, prenez les mesures suivantes avant de guitter le Canada : ☐ Mettez dans vos bagages un exemplaire de Bon voyage, mais... et une copie des Conseils aux voyageurs sur le pays où vous vous rendez (voir www.voyage.gc.ca). ☐ Assurez-vous que votre passeport sera valide assez longtemps après la date prévue de votre retour au Canada: emportez une photocopie de la page d'identification de votre passeport, que vous garderez séparément de l'original. ☐ Remettez à des amis ou à votre famille une copie de la page d'identification de votre passeport, de votre itinéraire et de votre police d'assurance. ☐ Procurez-vous longtemps à l'avance tout visa nécessaire pour le voyage. ☐ Contractez une assurance-maladie et une assurance-voyage. ☐ Planifiez votre itinéraire et dressez votre budget. ☐ Prévoyez vos besoins financiers : monnaie locale, chèques de voyage, taxe sur le transport aérien, etc. ☐ Réglez les questions de santé : vaccins, ordonnances, certificats médicaux, fournitures médicales, deuxième paire de lunettes. ☐ Vérifiez si votre double citoyenneté risque de vous causer des problèmes. ☐ Si vous voyagez avec des enfants, munissez-vous de

paire de lunettes.

Vérifiez si votre double citoyenneté risque de vous causer des problèmes.

Si vous voyagez avec des enfants, munissez-vous de documents prouvant que vous avez le droit de les emmener en voyage (lettre de consentement, ordonnance d'un tribunal).

Inscrivez-vous en ligne auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.

Procurez-vous un permis de conduire international (au besoin).

Préparez-vous soigneusement pour prendre l'avion (bagages, documents de voyage, sécurité aéroportuaire).

À l'étranger, conservez vos recus d'achat et prenez des

dispositions spéciales si vous rapportez au Canada des

aliments, des plantes et des animaux.